

M. Mornin Georges
rue de Rome, 11.
Namur



Ce numéro doit être distribué gratuitement à tous les membres
Pour les non-membres, le n° : 5 frs.

LE CHASSEUR ARDENNAIS

ORGANE DE LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Affilié à l'U.P.A.C. (Union de la Presse des Anciens combattants).

REDACTION-ADMINISTRATION : Avenue de Longwy, 17, Arlon. — Téléphone : 637 — C.C.P. 34.49.69 (Frat. des Ch. A. Arlon).

Des Chasseurs Ardennais occupent l'Allemagne



A Stegburg, en Allemagne occupée, le Bataillon des Chasseurs Ardennais a dédié un Monument aux Chasseurs Ardennais morts pour la Patrie au cours de la dernière guerre.

(Voir pages 3, 4 et 5)

Dans ce numéro, la suite de nos HISTORIQUES

Pour les prisonniers de guerre 40-45

La mise en gage des livrets de dotation

Voici l'arrêté ministériel réglant la mise en gage des livrets de dotation, qui a été publié au *Moniteur* du 15-5-48.

LES ORGANISMES AGREES

Art. 1. — Les sociétés ou organismes suivants sont agréés pour consentir, conformément aux dispositions ci-dessous exposées, des prêts prévus à l'art. 14 de la loi du 18 août 1947, réglant le statut des P. G. 40-45.

1) La Caisse Nationale de Crédit Professionnel, 185, rue Joseph II à Bruxelles, ainsi que les associations et sociétés de crédit agréées par elle;

2) L'Institut National de Crédit Agricole, 56, rue Joseph II, Bruxelles;

3) Les Assurances du Crédit, 12, rue Pepin, à Namur;

4) Le Fonds du Logement de la Ligue des Familles Nombreuses de Belgique, 125, rue du Trône, à Bruxelles;

5) La Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne, 26, chaussée de Charleroi, à Bruxelles.

Les autres sociétés qui désirent être agréées doivent soumettre leurs statuts et conditions au Ministère de la D. N., service Financier de l'Armée.

CONDITIONS

Art. 2. — Les sociétés et organismes agréés aux fins visées à l'art. 14 de la loi du 18 août 1947 appliqueront aux prêts faits à des P. G., moyennant remise en gage de leur livret de dotation, les conditions les plus favorables que leurs statuts et règlements déterminent pour des opérations similaires.

En aucun cas, un intérêt ou indemnité de emploi ne pourra être exigé lors des remboursements effectués au moyen des fonds provenant de la dotation.

CONSTITUTION DU GAGE

Art. 3. — Le gage est constitué par la remise du livret de dotation entre les mains du prêteur. Il est consta-

té par un acte sous seing privé non soumis à l'enregistrement obligatoire.

Cet acte est notifié par le prêteur, par lettre recommandée à la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite.

Celle-ci, dès réception de la notification ne peut plus faire aucun paiement valable au titulaire du livret.

La notification donne date certaine au contrat de prêt comme aussi à la constitution de gage. Le livret de dotation est conservé par le prêteur. Si ce dernier qui est subrogé dans les droits de l'emprunteur, veut percevoir les sommes échues, capitales et éventuellement intérêts, il transmet le livret à la C. G. E. R., chaque année à partir du 1er avril. Les sommes perçues par lui sont imputées sur la créance. Le prêteur donne connaissance par simple lettre au Ministère de la D. N., service de liquidation des arriérés, de la constitution de gage.

La fin de la mise en gage sera notifiée par le prêteur, par lettre recommandée à la C.G.E.R.

CAS DE DECES

Art. 4. — En cas de décès du titulaire du livret remis en gage, le prêteur adressera à la Caisse d'Épargne une demande de liquidation des sommes effectivement inscrites au livret, demande qui sera appuyée du livret.

Dès qu'il sera en possession du produit de cette liquidation, le prêteur introduira une demande au Ministère de la D. N., service liquidation des arriérés, en vue de se faire remettre, à concurrence du reliquat de sa créance tout ou partie de ce qui sera dû aux héritiers de son débiteur par application de l'art. 11 de la loi du 18 août 1947.

Le paiement du solde éventuel de la dotation aux héritiers du bénéficiaire décédé est soumis aux formalités prévues par l'art. 11 de l'arrêté du Régent n. 4312 du 1-10-48.

Ces braves gens ont des mérites incontestables. Le ministre a-t-il été suffisamment renseigné avant de prendre la décision dont il est question plus haut?

Nous le croyons pas. Il semble logique de faire bénéficier de certains avantages les V. C. de la frontière et du feu.

Sans grever le budget..., on pourrait très bien déduire des douze années requises pour accéder au grade de caporal, deux ans pour celui qui a combattu vaillamment en 1^{re} ligne en 1940 ainsi que le temps passé à la frontière.

Le V. C. ayant un an de service de garde à la frontière et ayant fait la campagne avec brio serait ainsi nommé caporal après 12 (—1—2), soit après 9 ans de service.

Mince avantage accordé à de vieux serviteurs soit... mais gros de conséquences!

On se rendrait compte qu'à l'Armée, on reconnaît les mérites des meilleurs parmi les plus humbles serviteurs! Soumis à la bienveillance du M. D. N.

BOURCY.

ESPIONNITE

En 1940, comme en 1914 d'ailleurs, dès le début de la guerre, a régné en Belgique une véritable maladie, laquelle a trouvé nom « Espionnisme ».

On voyait des espions partout, aussi bien les civils que certains militaires; en 1940, on y ajouta les parachutistes. Que de braves gens furent l'objet de sévices!

Combien d'espions furent pris? Peu ou point!... du moins par les exaltés, les malades atteints de l'« espionnisme ».

Tout cela parce que la population est mal préparée à la guerre.

Il faut savoir qu'une fois la guerre déclenchée, le grand rôle de l'espionnage est passé, surtout, et j'insiste sur ce point, pour un pays de faible étendue comme le nôtre.

L'activité de l'espionnage s'exerce spécialement avant le déclenchement de la bagarre pour connaître nos effectifs, nos armements, nos ouvrages fortifiés, nos dépôts, nos dispositifs, la valeur de nos troupes et leur moral.

N'est-ce pas l'espionnage boche qui nous avait fait surmonter par les journaux d'outre-Rhin des fameux qualificatifs « Waldbanditen » ou « Waldrober »?

Il est clair, c'est prouvé, que les boches avaient chez nous, en temps de paix, de vastes et nombreux réseaux d'espionnage embrassant les diverses particularités citées plus haut.

L'autorité belge le savait; les arrestations opérées avant guerre le prouvent.

« L'homme de la rue » s'étonne... Pourquoi ne pas empêcher est espionnage, prendre les mesures qui s'imposent?

Bien que l'espionnage existe depuis belle lurette, il a raison et on se demande comment le bon sens belge n'a pas encore su réaliser la chose après les deux tristes expériences que nous venons de... subir?

Il faut tenir compte de la situation particulière de la Belgique qui ne fait que se défendre; dès lors, elle doit mettre tous les atouts dans son jeu.

Inutile de placer à nos poteaux-frontière une pancarte avec l'inscription « La Belgique n'attaque personne, mais malheur à qui la touche! »

Tous nos voisins le savent et surtout ceux qui en ont fait l'expérience.

Pour lutter contre l'espionnage, il faut armer l'autorité responsable.

Avant tout, il est nécessaire d'avoir une loi d'une sévérité inouïe sur l'espionnage; elle est facile à établir, un simple article par exemple :

« Quiconque est reconnu comme espion sera condamné à la peine de mort et passé par les armes dans les vingt-quatre heures après jugement! »

Donc, une seule peine, la peine capitale.

Il est probable qu'alors, il y aura peu d'amateurs pour venir nous espionner...

Aucune représaille à craindre vu qu'il n'y a pas contre-partie.

En second lieu, il faut un service de contre-espionnage très sérieux et disposant des moyens voulus; ce service

devrait être aidé par tous les agents de l'ordre public à éteindre en conséquence.

Enfin, la population doit être instruite à ce sujet: il faut en parler à l'école déjà, cela en vaut la peine.

Ainsi, elle comprendra les mesures que l'autorité est amenée à prendre et nous ne verrons plus comme en 1939 des Syndicats d'Initiative ou de Tourisme s'élever contre des dispositions prises concernant le contrôle de la circulation.

A remarquer que ces dispositions n'étaient pas toujours judicieuses, par exemple le contrôle de la circulation à postes fixes et surtout aux ouvrages d'art. C'était permettre à l'espion de reconnaître ou de photographier l'ouvrage; qui n'ignore que l'espion a toujours des papiers bien en règle.

Il est indispensable aussi d'exercer un contrôle sérieux des étrangers et, sous le prétexte de tourisme, ne pas se laisser « bernier » comme avant guerre.

Qui ne se rappelle les campements de ces grands jeunes hommes blonds, ayant chacun un vélo hollandais, dans la région frontrière et plus particulièrement dans la zone des destructions?

Les prisonniers faits en 1940 ressemblaient étrangement à ces campeurs! De plus, on ne voit plus ce genre de campement dans la région.

On a aussi placé dans le « coffre des oublis » tous les bruits qui ont circulé concernant la présence de boches parmi le personnel qui a construit certains forts.

Enfin, pendant l'occupation, des boches se sont « déboulinés » et nous ont appris comment ils nous « roulaient » en profitant de notre si charmante et si généreuse hospitalité.

Allons-nous continuer dans cette voie, je veux dire être « roulés »?

Les deux expériences vécues ne suffisent-elles pas?

La défense de la Patrie exige des sacrifices, et il faut que tous les problèmes soient étudiés. Celui-ci est d'importance, n'est-ce pas le premier?

Si tous les moyens mis en œuvre sont connus de l'ennemi, ils perdent une grande partie de leur valeur et dans certains cas la totalité, alors...

Notre population connaît le prix de la liberté; bien éduquée au sujet de l'espionnage, elle saura accepter les mesures édictées à ce sujet et mieux elle aidera l'autorité en agissant avec calme et méthode pour dépister cette engeance.

Puissent les humbles avis exprimés ci-dessus tomber sous l'œil bienveillant de l'autorité et surtout de l'autorité responsable!

... Alors... Alors je crois que nous ne connaissons plus guère ni espionnage ni « espionnisme ».

FRANSONET.

N. B. — La trahison est, dans certains cas, étroitement liée à l'espionnage; nous en parlerons prochainement.

F.

En Allemagne occupée,

le Bataillon des Chasseurs Ardennais veille

Au sein de l'armée nouvelle, se trouve un Bataillon de Chasseurs Ardennais qui continue — combien dignement — nos traditions...

Les hommes portent le béret vert à hure d'or et le Drapeau est le glorieux emblème du I Ch. A.

Il est commandé par un chef d'élite, dynamique, ardent, digne continuateur de nos Chefs de 1940. Le Colonel Dumortier est en même temps un père pour ses hommes qu'il appelle d'ailleurs familièrement « mes garçons ».

Parmi l'excellent corps d'officiers et sous-officiers du Bataillon, on trouve un grand nombre d'anciens de nos régiments.

Les jeunes recrues sont conscientes de l'honneur qui leur est fait de porter le nom des Chasseurs Ardennais. Elles ont contribué à faire du Bataillon une des plus belles unités de l'armée en voie de reconstitution.

On a au Bataillon le culte des Anciens, le culte de l'Ardenne.

Nos Chasseurs Ardennais, qui font partie du 1^{er} Corps d'Armée, sont installés à Siegburg, villette agréable, située à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Cologne, sur la rive est du Rhin.

Le cantonnement qui a reçu le nom de « Camp de Vinckt » est constitué par un bloc de villas dont chacune héberge un groupe de combat. Ce sont des homes accueillants et propres.

Au centre du camp, se trouve un Monument dédié aux Chasseurs Ardennais morts pour la Patrie. Il est constitué par un tertre au centre duquel brûle la flamme sacrée allumée par un flambeau apporté depuis le tombeau du Soldat Inconnu à Bruxelles. Une large inscription avec notre devise

« Résiste et Mords ». Le Drapeau national, avec au milieu la hure, flotte en haut d'un mât.

Trois autres mâts attendent les drapeaux aux couleurs d'Arlon, Bastogne et Vielsalm que les administrations communales de ces trois villes-garnisons des Ch. A. vont offrir. Là, commence la journée par le salut au drapeau et aux morts.

Le fait de porter le béret vert est considéré comme un honneur. Aussi, ces coiffures symboliques, qu'un journaliste comparait l'an dernier « à un heaume qui couronne l'armure », ne sont-elles remises que lorsque la première phase de l'instruction est terminée.

Faut-il dire que les jeunes Chasseurs Ardennais chantent à pleines voix la « Marche des Bérets verts ».

Et qu'ils ont eux aussi leur mascotte, un jeune sanglier qu'on a dénommé « T.S. », l'enfant gâté de l'unité, qui possède un bel uniforme vert et rouge rehaussé de passementeries et qui défile en tête du Bataillon.

Nous pouvons vous assurer que les Chasseurs Ardennais qui veillent fièrement sur le Rhin sont dignes de leur aînés et qu'ils savourent particulièrement leur chance de pouvoir occuper la Germanie.

Nous sommes fiers d'eux, comme ils sont fiers de leurs devanciers...

Nous souhaitons que les contacts les plus étroits soient établis entre la Fraternelle et le Bataillon Ch. A.

Voici l'émouvant billet que nous envoie d'Allemagne un officier du Bataillon Ch. A., qui servait déjà aux Chasseurs Ardennais en 1940.

LA REDACTION

(Voir page six.)

Le Commandant du Bataillon des Chasseurs Ardennais s'adresse aux Anciens

Mes chers camarades,

Vous vous inquiétez — je le comprends si bien — du jeune Bataillon qui vous continue, au sein de la nouvelle armée. Et c'est ainsi que les dirigeants de la Fraternelle me pressent de vous dire deux mots au moins de mes jeunes chasseurs.

Eh ! bien, ils sont tout simplement magnifiques. Ils sont magnifiques d'entrain, de bonne volonté, de discipline vécutue.

Savez-vous que la classe dernière n'a pas compté un seul cas de conseil de guerre ? Savez-vous que cette classe n'a cessé, au cours de son service, d'être félicitée pour sa tenue, sa discipline, le « cœur à l'ouvrage » qu'elle montrait en toutes circonstances : parades gardes ou manœuvres ?

Savez-vous que le jour de la classe, les hommes se sentaient si parfaitement soudés à leur Bataillon que c'est le cœur gros, qu'ils s'en allèrent vers leurs foyers et... « la liberté » ?

Une autre classe est entrée il y a un mois. Elle a pris de suite le même chemin...

Pour nous qui vivons au milieu de nos hommes, il n'y a qu'une explication valable au magnifique état d'esprit qui anime nos jeunes garçons. Et c'est celle-ci :

Ils ont conscience de continuer une œuvre splendide : l'œuvre que la valeur de vos chefs et

vos sacrifices avaient réalisée dans les unités ardennaises.

Vertu de l'exemple !

Les qualités militaires que vous avez montrées tant à la garde aux frontières que sur les champs de bataille de 40, avaient forcé l'admiration de tous, amis et ennemis. Elles informent maintenant toute la vie de nos jeunes soldats.

« On est responsable de son nom en arrière comme en avant de soi » disait le Cardinal Mercier.

La force de vos exemples, mes chers anciens, en a convaincu nos jeunes gens.

C'est avec une sorte de piété qu'ils portent le béret vert tant leur idéal est de rester dignes de leurs aînés et d'entraîner à leur tour les autres à leur suite, dans le service d'une Patrie libérée par vos efforts qu'ils déploient chaque jour pour maintenir et continuer votre œuvre.

Voilà tout le secret du Bataillon des chasseurs ardennais.

Faites leur confiance, mes chers Anciens. Ils le méritent.

Le Lieutenant-Colonel DUMORTIER,
Commandant le Bataillon des
Chasseurs Ardennais



RENAISSANCE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Allemagne occupée, le 9 juillet 1947.

Seul un monument modeste et simple, — mais symbole grandiose de l'héroïsme des Chasseurs Ardennais — apparaît comme une oasis de lumière au milieu d'une nuit sans étoiles. Des torches en bordure de sa petite pelouse, font scintiller la croix, les palmes et les chiffres évocateurs de gloire et de deuil :

1914-1918

1940-1945.

A gauche du monument, un autel est dressé... tache blanche piquée, grâce aux cierges, de quelques points lumineux. Face au crucifix, le prêtre, — ombre plus foncée que la nuit —, se tient immobile.

Soudain... une musique joue en sourdine la « Mort d'Asé ».

Des projecteurs s'allument, et des ténèbres sortent des colonnes d'hommes casqués... ils convergent à pas lents vers le monument. Bientôt, tous s'arrêtent et s'appuyant des deux mains sur le fusil, ils inclinent la tête... et laissent leurs cœurs rejoindre celui du prêtre. Tous prient...

Mais une voix forte et mâle fait un sublime appli aux morts...

Les âmes de ceux qui sont tombés
en Ardenne...

à la Dendre...

à la Lys...

à Vinkt...

avec les forces belges en Angleterre...

et dans le maquis...

toutes ces âmes viennent parrainer celles des Chasseurs Ardennais de demain et, communiant avec elles, transforment la prière en un ardent cantique de foi et d'amour dédié à la Patrie ressuscitée.

Une puissance souveraine de trompettes retentit... les hommes se redressent et sur un commandement bref, présentent les armes. Un flambeau allumé au tombeau sacré du Soldat Inconnu, vient en cette terre étrangère et hostile, animer la flamme gardienne du souvenir.

Le prêtre, d'un geste lent, donne la bénédiction...

Et, chantée à pleine voix par les hommes casqués,

éclate, resplendissante, la Marche des plus glorieux régiments... cette Marche qui finit par un serment... :

« Nous défendrons le sol de la Belgique
En défendant le vieux sol ardennais. »

Allemagne occupée, le 10 juillet 1947.

Coiffés du béret kaki, les hommes, toujours sous l'emprise de la pieuse veillée, sont rangés en lignes de peloton sur la plaine du camp de Vinkt. La deuxième phase de l'instruction est terminée et bientôt les soldats vont recevoir la suprême récompense.

Devant la troupe, le stick sous le bras gauche, le Chef de Corps attend... Dans le lointain, un bruit de motos se fait entendre...

Annoncé par les sirènes des M. P. et accueilli par le Lt-Colonel Demortier, le général Piron arrive près du monument où il dépose une superbe gerbe.

Puis, lentement, le Commandant des Forces belges en occupation, passe les troupes en revue... il salue longuement le drapeau lourdement chargé de lettres d'or. Le général revient ensuite au centre de la plaine où se trouvent des tables garnies de bérets verts. Assisté d'officiers supérieurs — anciens Chasseurs Ardennais — il remet personnellement aux soldats le béret tant désiré.

La cérémonie se termine par un prestigieux défilé en ville à l'issue duquel le général Piron exprime publiquement sa satisfaction.

La renaissance des Chasseurs Ardennais était consacrée.

Une unité d'élite était ressortie de la légende.

Ses officiers, sous-officiers et soldats, rattachés aux traditions les plus pures de l'armée belge — celles du 10e de Ligne et des Régiments issus d'Arlon, de Bastogne et de Vielsalm — étaient le chaînon qui devait relier le passé à l'avenir. Personne mieux qu'eux ne sentait la puissance de la pensée de Poincaré :

« Rien de durable et de solide ne s'édifie sur le mépris des traditions : c'est folie de vouloir rompre la chaîne entre le passé et l'avenir. »

Cap. LIPSIN.



La remise des bérets verts
aux nouveaux Chasseurs Ardennais

A l'avant-plan,
le Lieutenant-Général Piron



...la mascotte du
Bataillon Ch. A. ?

Connaissez-vous

„ T. S. ”...



Pour défiler...
tête à gauche !...

L'ESPRIT qui animait les Chasseurs Ardennais derrière les barbelés

Au cours de leur longue captivité en Allemagne, nos officiers prirent l'habitude de se réunir en un « banquet » (?) de corps à l'occasion de la fête de Saint-Hubert, patron de l'Ardenne.

Nous avons pu nous procurer le texte du discours que prononça en 1942, à l'occasion de la Saint-Hubert, le Lieutenant-Colonel Léon Krémer, le vaillant commandant du Bataillon Molo des Chasseurs Ardennais. Nous avons jugé — et nos camarades seront du même avis — intéressant de le reproduire ici, car il montre de manière éloquentes le magnifique esprit qui animait les Chasseurs Ardennais derrière les barbelés. On résista dès le début, dans les Stalags et les Oflag.

Le voici :

Mon Général, mon Colonel, Messieurs,

Les circonstances locales, la crainte de voir surgir un intrus en gris, la crainte aussi d'être troublé par la sonnerie si émouvante (!) de l'appel, m'obligent à rompre avec la tradition et à ne pas attendre le champagne, pour prononcer le laïus d'usage. Je m'en excuse ; au demeurant je serai bref.

Pour la troisième fois, la « Saint-Hubert » nous trouve captifs en terre étrangère et inhospitalière, pour la troisième fois aussi, tous les Chasseurs Ardennais du camp ont célébré leur Patron, au cours d'un office religieux, à la mémoire de leurs Morts et de ceux du 10^{me} de Ligne. Les Chasseurs Ardennais des 1^{er} et 4^{me} Régiments et du Bataillon Motocyclistes ont voulu prolonger cette journée, comme, au bon temps de la paix, ils avaient coutume de le faire.

Nous sommes, en effet, à l'époque de l'année, ou, dans nos régiments, nous commémorons la Bataille de l'Yser, haut fait d'armes de notre armée de 14-18. Après de nombreux et durs combats dans tout le Pays, cette Armée, bien que fatiguée et décimée, sous l'impulsion de son grand Roi, ALBERT 1^{er}, arrêta héroïquement et victorieusement l'ennemi de l'Est qui avait lâchement envahi le Pays, au mépris de sa signature, garantissant la neutralité à la Belgique.

C'est également vers ce moment de l'année, que nous célébrons les fastes de l'Ancêtre. Le 10^{me} de Ligne, durant la première guerre mondiale, s'est couvert de gloire et a inscrit sur son noble drapeau : NAMUR - YSER - CORTEMARCK-THOUROUT, rappelant les principaux combats où il se distingua spécialement ; nous sommes les héritiers de ce magnifique Régiment et les soies de nos drapeaux reproduisent ces citations. Les Chasseurs Ardennais ont toujours eu à cœur d'être dignes de ce passé de gloire et d'honneur.

Dès la création des Chasseurs Ardennais, en 1932, l'esprit de corps du 10^{me} de Ligne fut non seulement maintenu, entretenu, mais encore développé et porté très haut. Immédiatement, le Régiment eut la cote d'amour dans tout le Pays, faveur qui se maintint et s'amplifia successivement sur les Groupements, le Corps et la Division. Qui ne se rappelle les retentissants succès frisant le triomphe,

remportés à Bruxelles, lors de l'inauguration du Roi Léopold III, au Camp de Beverloo, au dernier défilé avec le III C. A., en Ardennes au cours de nombreuses manœuvres, et ailleurs, et partout.

Mais les Chasseurs Ardennais ne se contentèrent pas de forcer l'admiration par leur belle tenue, leur discipline, ils se donnèrent tout entier à la préparation de la mission d'avant-garde, d'honneur, de sacrifice qui leur était confiée. Le voisin de l'Est redevenait menaçant ; il fallait surveiller et organiser la frontière. Malgré les gardes et les services nombreux et fatigants, la mission activement et soigneusement mise au point, adaptée aux multiples modifications de la composition des unités, de l'accroissement des effectifs et du matériel. Régiment en 1933, les Chasseurs Ardennais formaient, en effet, un Corps d'Armée en 1940.

Le conflit éclata entre la France et l'Angleterre d'une part et l'Allemagne d'autre part. Prise entre deux feux, la Belgique fit aussitôt passer son armée à sa formation de guerre. Durant toute la période dite de mobilisation (neuf mois), c'est d'arrache-pied, non seulement en Ardennes, mais aussi sur la Meuse, que les Chasseurs Ardennais se préparent à l'inévitable.

Le 10 mai 1940, pour la deuxième fois en vingt-cinq ans, malgré les assurances de garantie de notre indépendance, l'ennemi, toujours le même, attaque notre pays, brutalement cette fois, sans aucun avertissement.

Si, en Ardennes, les Chasseurs Ardennais veillaient et ne furent pas surpris par la soudaineté de l'attaque, il n'en fut pas, hélas, de même partout. Et c'est la mort dans l'âme, qu'en raison des événements d'autres secteurs et du plan général de l'Armée, que nos unités ne purent défendre le Pays, en défendant l'Ardenne. Les Chasseurs Ardennais firent tout leur devoir, la mission fut intégralement remplie, mais il leur fallut abandonner cette région si chère.

Et ce furent les douloureux replis vers la Meuse, vers l'Escaut, vers la Lys, vers l'Yser. Les Chasseurs Ardennais furent engagés dans de durs combats, des actions périlleuses. Partout ils furent à la hauteur des tâches qu'on leur assignait. Le dernier espoir, celui de voir notre Armée et nos Alliés tenir enfin, comme en 1914, sur l'Yser, s'évanouit comme les autres. Après dix-huit jours de campagne, seulement, il fallut mettre bas les armes. On a dit, on a écrit toutes les fautes, les erreurs auxquelles nous devons cette lamentable fin, aucune n'est imputée aux Chasseurs Ardennais ; ils ont fait tout ce qui était en leur pouvoir, ils ont le droit de conserver la tête haute, l'ennemi lui-même a reconnu leur bravoure. Malgré le désastre, ils sont restés dignes de l'Ancêtre. Dans notre malheur, nous avons la grande consolation de constater que, si nous sommes mis dans l'impossibilité de combattre, certains de nos Alliés ont su remonter le courant, amener à leur cause de nouveaux et puissants pays et que des nôtres sont sur la brèche, en Afrique et en Angleterre.

La position du Belge est simple : quelles que soient nos opinions, nos sympathies, nous devons considérer seulement le salut de la Patrie menacée dans son existence

même par l'ennemi d'hier, d'aujourd'hui et de demain : nous devons être avec ceux qui le combattent ; et dans notre misérable vie de prisonnier nous avons la joie d'assister à l'heureux développement de la guerre en faveur des deux belligérants qui assureront la résurrection de notre chère Belgique. La formidable puissance militaire de l'ennemi s'use rapidement, tandis que de l'autre côté de la barrière, on se fortifie sans cesse. La guerre n'ayant pas été « éclair » est d'ores et déjà perdue pour ceux qui l'ont voulue. Après le terrible hiver de 41-42, on avait cru, on avait affirmé que l'on en finirait au printemps de cette année et, au seuil d'un nouvel hiver, on constate un fiasco complet. A des prix énormes, on a gagné quelque terrain qui ne compense pas celui reperdu pendant l'hiver. On a des obligations accrues à l'Est : 1500 km de front en plus ; l'insécurité du Reich, des pays annexés et des pays occupés nécessite de nombreuses troupes, comme aussi la menace d'un second front, menace qui est partout. Et puis il y a l'Afrique...

L'ennemi a des devoirs bien plus grands alors que ses moyens sont considérablement et irrémédiablement diminués : effectifs, matériels... moral... Tel est, en bref, selon moi, la situation. On s'efforce de la dissimuler par des discours dans lesquels les dirigeants flattent le ventre du peuple : ils connaissent leur monde.

Notre foi dans la victoire de nos Alliés est inébranlable et le proche avenir peut encore nous réserver d'agréables surprises, aussi devons-nous être prêts à servir et à faire briller encore les Chasseurs Ardennais.

Je remercie le Général Descamps, grand chef des Chasseurs Ardennais, et le Colonel B.E.M. Biévez, chef d'E.M. du VII C. A., d'avoir bien voulu rehausser notre réunion par leur présence.

Vive la Belgique. Vive nos Alliés. Vive le Roi.

Vive les Chasseurs Ardennais.

Saint-Hubert.

Frenzlaw, Oflag II A, le 3-11-1942.

LE COIN DE L'INVALIDE

PAR NOTRE SPECIALISTE

Quelles conditions faut-il remplir pour pouvoir faire valoir ses droits à une pension de réparation ?

Il faut avoir conservé une *invalidité* du fait soit de blessure provenant d'événement de guerre ou d'accident, soit d'affection causée ou aggravée par les fatigues, accidents ou dangers du service, *durant le service et par le fait du service.*

On entend par :

invalidité, un état comportant une diminution de la capacité de travail en général ;

durant le service : pendant que le militaire est à l'effectif en solde, sans être en congé, permission, détention provisoire dans une prison civile ou absent illégalement.

Est en service un militaire qui se rend dans ses foyers en congé ou en permission ou en revient par la voie la plus directe et les moyens normaux. Il en est de même pour les militaires en congé illimité rappelés. Ceux-ci doivent avoir été touchés par un ordre de rappel individuel. Un rappelé qui ne retrouve pas son unité doit se faire prendre en force dans une autre unité de l'armée ;

par le fait du service : les blessures ou infirmités causées ou aggravées sur le lieu et pendant le temps où le militaire est soumis à l'autorité militaire et dont la cause réside dans l'exécution d'une prestation ou d'un exercice prescrit par un règlement ou par un chef ou dans une circonstance qui comporte une relation certaine avec l'exécution du service militaire, à condition que cette cause ne soit pas imputable à la volonté, à la faute ou à l'imprudence manifeste de l'intéressé.

Il est donc inutile d'introduire une demande de pension pour des blessures ou affections guéries sans séquelles, c'est-à-dire sans qu'il persiste des troubles réduisant la capacité de travail.

Le droit de pension n'est ouvert que si l'invalidité ou l'ensemble des invalidités est au moins égal à 10 %. Mais, du moment que l'invalidité a été reconnue, tout en étant

inférieure à 10, l'intéressé peut toujours, en cas d'aggravation, introduire une demande de révision.

Les Commissions de Pensions de Réparation n'ont pas pour mission, comme le croient certains, de les dédommager des frais médicaux ou pharmaceutiques qu'ils auraient dû supporter en raison des blessures ou affections contractées en service. Ils devaient, pour cela, s'adresser au service des soins spéciaux ou, actuellement, au Ministère de la Reconstruction, 36A, place Meeus, à Bruxelles.

Les prisonniers de guerre sont considérés comme étant en service actif pendant toute la durée de leur captivité pour autant qu'ils n'étaient pas absents illégalement au moment de leur capture ou que celle-ci n'ait pas été la conséquence d'événements dépendant de leur volonté. Un jugement de la Commission Supérieure d'Appel dit que tous les actes que le prisonnier accomplit pendant sa captivité, qu'ils soient ordonnés ou simplement tolérés par l'autorité ennemie, sont des faits de service.

En principe, la pension n'est payée que lorsque l'invalidité ayant été examinée par les médecins de l'Office Médico-Légal et la pension accordée par une Commission des Pensions de Réparation, le Ministère du Budget a donné ordre de paiement, à la Caisse nationale des Pensions de guerre. Toutefois, ces formalités exigeant souvent un long délai par suite du grand nombre de demandes de pension reçues, l'invalidité peut introduire une demande d'avance sur pension au Ministère du Budget, 3, avenue Galilée, à Bruxelles. Il y sera donné une suite favorable à raison de 100 % pour les blessures et 50 % pour les maladies lorsque l'invalidité aura été examinée par les médecins de l'Office Médico-Légal et pour autant que l'Administration des Pensions militaires estime, après examen du dossier, que la décision de la Commission des Pensions de Réparation sera favorable.

ATTENTION ! Le délai pour l'introduction des demandes de pensions expire le 19 septembre 1948, soit un an après la promulgation de la loi du 26 août 1947

Coups de boutsoirs

Malades des 18 jours !

Naturellement, ceci ne concerne pas les Ch. Ard.

Nous n'avons pas eu le temps d'être « malades » pendant cette courte période, il fallait... tout de même se battre !

On nous assure qu'il y aurait un fameux lot d'invalides ou candidats-invalides par suite de maladies contractées du 10 au 28 mai 1940.

Nous n'osons y croire !

Ce serait peut-être la raison pour laquelle on se montre si « parcimonieux » pour accorder juste réparation à nos blessés du feu !

Pour ce motif, nous posons la question à M. « Qui de Droit » en lui demandant ce qu'il compte faire pour supprimer ces abus, punir ces resquilleurs et mettre à pied tous ceux qui les ont aidés ?

Réorganisation de l'Armée

Nous espérons que dans la réorganisation de l'armée les Chasseurs Ardennais auront une grande unité digne de leur passé.

Nous voyons très bien une brigade de reconnaissance et de couverture Ch. A... appliquant les Devises chères à leurs aînés :

« Veille et fais-toi ! »
« Résiste et mords ! »

Le ministre de la Défense Nationale qui connaît, mieux que quiconque, les faits d'armes des Ch. A., y pensera — Nous n'en doutons pas.

« A propos de Chardome »

Plusieurs membres nous ont reproché de ne pas avoir protesté dans les journaux et notamment lors de la mise en jugement de l'intéressé, parce qu'une presse avait un malin plaisir à le présenter comme « Commandant des Ch. Ard. ».

Croyez, chers Camarades, que notre silence a été bien interprété par la masse :

« On ne frappe pas quelqu'un déjà à genoux ! »

A titre de renseignements et pour mettre les choses au point, sachez que Chardome qui était non pas Commandant des Ch. Ard., mais Chef d'Etat-Major de la Division, avait quitté les Ch. Ard., par mesure d'ordre, près de 3 ANS avant la guerre.

On dit ! !.....

Que le Commandant du bataillon Ch. A. accueille à bras ouverts les anciens gradés au beau passé de guerre dans les Unités Ch. A.

Bravo ! Bravo -

Qu'attendent donc certains des nôtres pour le rejoindre ?

A Bruxelles

Chasseurs Ardennais exécute tous travaux après journée : peinture, tapissage, jardinage etc...
S'adresser à Victor Robert, 23, rue Washington qui transmettra

Pensions de réparation

Nous avons promis une étude sur la loi relative aux pensions de réparation. Nous devons encore la remettre étant donné que le parlement n'a pas encore terminé le vote des amendements. Nous préférons faire un travail d'ensemble.

A l'U.F.A.C. 40-45

Le dynamique président de la Section du Brabant, le major Krack, a été élu membre du Conseil d'Administration de l'U.F.A.C. 40-45.

On peut être assuré que les Chasseurs Ardennais seront dignement et activement représentés.

Nos bien cordiales félicitations.

DIRECTEURS D'USINES ET CHEFS DE SERVICE VENTE

Anciens Chasseurs Ardennais

si vous désirez donner de l'extension à vos exportations surtout en

Produits métallurgiques, chimiques, Matériaux de Construction et Produits divers de gros tonnage

veuillez vous adresser de préférence à

OCCIDENTAL TRADING

IMPORT - EXPORT - REPRESENTATION

53, Avenue Général Eisenhower, 53

BRUXELLES III Tél. 15.53.73

Agents et Correspondants dans la plupart des pays

DIRECTEUR-GÉRANT : Florent PEETERS,

Ancien du 4^e Ch. A.

FONDS DE SOUTIEN DU BULLETIN

Nous avons reçu :

Général Robert, à St-Nicolas (Liège)	250,-
Victor Depas, B. P., 531, Costermansville (C. B.)	100,-
Mlle A. Cheramy, 53, rue Père De Deken, Bruxelles	100,-
Section de Flamierge	5,-
Section du Brabant	1.000,-
Abbé Pierre Dehy, 2, r. des Foulons, Tournai	50,-

Total : 1.505,-

Un cordial merci à tous.

NOS HISTORIQUES

Nous poursuivons la publication de nos Historiques.

Le Lieutenant-Général Descamps a bien voulu nous rappeler la mission, le dispositif général et les circonstances de l'alerte de la nuit du 9 au 10 mai à la 1. D. Ch. A.

De son côté, le Lieutenant-Général MERCKX poursuit l'Historique du 2 Ch. A. en nous narrant aujourd'hui les combats livrés le 10 mai par son Régiment.

Les préparatifs de la 1 D. Ch. A.

par le Lieutenant-Général DESCAMPS

Au début de mai 1940, la 1^{re} Division de Chasseurs Ardennais est à la frontière Est du pays. La mission qui lui a été confiée consiste en tout premier lieu à assurer la garde et l'exécution des destructions préparées dans tout le Luxembourg, depuis la frontière Est jusqu'à l'Ourthe occidentale prolongée par une ligne passant par Lavoche, St-Hubert et Mirwart.

Après avoir rempli cette mission et recueilli les détachements chargés de l'exécuter, se porter dans la tête de pont de Huy entre Petit-Han et Comblain-au-Pont tout en retardant la progression ennemie et assurer avec les autres unités du Groupement K la défense de cette position ; suivant les circonstances, gagner la rive de la Meuse et assurer la défense du fleuve entre Engis et Amay.

Si l'on jette un coup d'œil sur une carte, on voit que le mouvement à exécuter pour atteindre l'Ourthe vers Durbuy exige, de la part des troupes du Sud de la province, un long déplacement atteignant plus de 100 km. pour les unités venant d'Athus et d'Arion alors que 30 km. à peine séparent la Salm de l'Ourthe vers Hamoir et Comblain-au-Pont.

Il fallait en somme exécuter un vaste rabattement vers le Nord, le pivot étant Vielsalm dans la partie Nord du secteur occupé.

Il faut donc que les troupes du Sud décrochent en premier lieu et que leur mouvement soit protégé par les troupes placées plus au Nord, opération impliquant pour ces dernières, en cas d'attaque, une résistance d'autant plus longue qu'elles se rapprochent du point du mouvement.

Ces considérations montrent la délicatesse de ces opérations en Ardenne, telles qu'elles étaient conçues. Elles imposaient de la façon la plus impérieuse aux chefs à tous les échelons, une stricte économie de leurs effectifs et de leurs moyens d'action, allant de pair avec l'obligation absolue de n'opérer aucun mouvement de repli si ce n'est sur l'ordre du commandant de la 1. D. Ch. A. ou 3^e commandant du Groupement K qui connaissaient la situation générale des régiments et qui pouvaient seuls ordonner à bon escient tout mouvement sur une partie quelconque du front.

Pour remplir cette mission, une position de couverture a été assignée à la Division entre Trois-Ponts, à la limite nord du secteur, et Habay-la-Neuve. Elle longe la Salm jusqu'au sud de Salmchâteau, gagne le ravin encaissé du ruisseau Martin Moulin, puis passant au sud de l'Ourthe, borde le ruisseau de Mabompré, suit la lisière Est des bois de Fazones en laissant à l'Est Cobru et Recogne, traverse le parc du château et décrit ensuite à l'Est et autour de Bastogne un vaste demi-cercle aboutissant à la pointe nord du bois d'Haury (sud de Bastogne) ; de là, gagne la Strange à Salvacourt, suit la rive ouest de cette rivière puis celle de la Sère, englobe Martelange et se termine à Habay-la-Neuve en passant par la Corne du Bois des Pendus.

Sept bataillons de Chasseurs Ardennais des 1^{er}, 2^e et 3^e Régiments sont chargés de l'organisation et de la défense de cette ligne de 85 km. de développement ; il est évident qu'avec cet effectif on ne peut envisager l'occupation continue d'un pareil front ; mais si celui-ci présente des parties faciles à défendre, d'autres forment de véritables obstacles naturels et ne seront même pas occupés, c'est ainsi que se présentent notamment la vallée de la Salm entre Vielsalm et Salmchâteau, les vallées des ruisseaux d'Asi-Moulin et de Mabompré, la Forêt d'Anlier dont la masse sombre barre tout l'espace compris entre le sud de Martelange et Habay-la-Neuve ; sur ces parties on pourra faire une sérieuse économie de forces.

D'autre part, cette position de couverture est traversée par des voies de communications d'importance variable : ce sont ces accès, ces voies de pénétration vers l'Ouest qu'on tiendra en y plaçant des « bouchons » chargés d'en interdire l'utilisation, « bouchons » bien étayés sur les flancs et dont la force a été déterminée en tenant compte de l'importance des accès gardés et des facilités rencontrées pour les défendre.

Quoi qu'il en soit, compte tenu du personnel (officiers, gradés et hommes de troupe) nécessaires à la garde et à l'exécution des destructions multiples établies aussi bien en avant que dans la position et jusqu'à l'Ourthe, les effectifs immédiatement disponibles pour la défense des points occupés sont bien maigres et les Réserves sont pour ainsi dire inexistantes : seules, les compagnies moto des 1^{er} et 2^e Chasseurs Ardennais sont disponibles et restent à la disposition des commandants de régiment ; elles seront absorbées tout au début, comme nous le verrons ultérieurement, pour lutter contre les parachutistes allemands et ce, dès la matinée du 10 mai.

Nous avons dit plus haut que sept bataillons de la 1^{re} Division Ch. A. étaient répartis sur la position de couverture : trois du 3^e Ch. Ard. renforcés de quelques fractions du 2^e Lanciers, bataillons accolés et disposant quelques éléments en profondeur sur La Lieme et la Baraque Fraiture. Une Cie du Bataillon Nord fait face au Nord le long de l'Ambève et assure la protection du flanc Nord du 3^e Ch. Ard. tandis que la Cie Moto du régiment installée sur la route de Houffalize à la Baraque Fraiture et un peu au Nord de la localité, en renforce le flanc sud. Le 2^e puis le 1^{er} Ch. Ard. prolongent

vers le Sud et jusqu'à Habay-la-Neuve l'occupation de la position. Mais chacun de ces deux régiments ne dispose que de deux de ses bataillons ; les Bataillons restants sont sur l'Ourthe et assurément avec les unités de la 1 D.C. l'occupation de la tête de pont organisée au Sud de Huy ; ils fournissent en outre les garnisons aux nœuds routiers de Libramont - Recogne et de Longlier - Neufchâteau ; un fort détachement du 1er Ch. Ard. comprenant les fusiliers de deux Compagnies, est chargé de la garde et de l'exécution des nombreuses destructions de la région d'Arlon, entre Attert et Athus.

Au Sud de Habay-la-Neuve, devaient prendre place des troupes de la 1 D. C. (Groupe K). Les événements qui se précipitèrent dès le 10 mai nécessitèrent leur envoi vers le Canal Albert. En arrière de la position de couverture, des centres d'acrochage à St-Hubert, à la barrière de Champlon, à Erezée sont organisés et tenus par des fractions de la 1 D. C. ; La Roche, nœud routier important, est défendu par le Bataillon Moto du VII C. A. rattaché au groupement K.

Pendant tout l'hiver 1939-1940 et malgré la rigueur de la saison, les travaux d'organisation ont été poussés avec la plus grande activité : les positions de combat sont organisées et couvertes par des réseaux de fils de fer et des fossés anti-chars ; des inondations sont tendues dans les vallées qui s'y prêtent favorablement, des champs de mines sont installés, des barrières et des murs anti-chars, des coupures profondes interceptent les routes, des abatis sont établis aux lisières et à l'intérieur des bois, les flancs des vallées sont entaillés, etc., etc., tout est mis en œuvre pour présenter à l'adversaire un front solide et difficilement franchissable.

Devant le 3e Ch. Ard., entre la Salm et la frontière allemande, un Bataillon de travailleurs crée trois bandes d'obstacles, parallèles et d'une profondeur de plus d'un kilomètre en certains endroits où toutes les obstructions imaginables sont accumulées. Toute la région entre la frontière et la position de couverture est ainsi isolée et coupée du restant du pays ; quelques rares passages sont maintenus dans cette zone d'obstacles, leur destruction est préparée et sera exécutée en cas d'attaque.

En contact immédiat avec la frontière allemande, non couvert comme les régiments du Sud par le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, exposé ainsi à une irruption soudaine, c'est devant le front du 3e Ch. Ard. que cet obstacle puissant a d'abord été constitué. Le 10 mai, au moment de l'invasion allemande, ce travail gigantesque était terminé. Après la Pentecôte (12 mai) le Bataillon de travailleurs devait être porté plus au Sud pour continuer sur le restant du front de la Division le même travail : les événements qui survinrent le 10 mai ne permirent pas cette réalisation. Enfin, en avant de cette zone d'obstacles ainsi créée, quatre groupes de reconnaissance (R) forts d'un officier et d'une douzaine d'hommes sur motos, furent installés tout contre la frontière allemande. Travaillant en collaboration étroite avec les brigades de gendarmerie de la région et pourvus comme les postes d'alerte des destructions d'un poste T.S.F. émetteur, ces quatre reconnaissances ont pour mission de surveiller en permanence la frontière Est, d'obtenir le plus de renseignements possibles sur les troupes allemandes stationnées de l'autre côté de la frontière, de donner l'alerte en cas de violation du territoire et de se replier ensuite sur la position en s'efforçant de jalonnez l'avance de l'adversaire.

Tel était le dispositif de la 1re Division de Chass.

Ardennois étirée sur un front formidable, ne disposant que d'effectifs clairsemés pour en assurer la défense mais effectifs formés de troupes ardentes, disciplinées, aguerries, connaissant parfaitement la région, troupes solides, animées de la volonté de remplir coûte que coûte la mission qui leur était confiée.

Au début de mai, la situation est calme ; depuis quelque temps déjà on sait que de l'autre côté de la frontière, les Allemands ont massé des forces considérables à l'Est de Liège ; récemment des motorisés ont franchi le Rhin en marche vers l'Ouest ; ces mouvements inquiétants ont amené un renforcement de précautions sur la position ; mais les jours, les nuits passent, rien d'anormal ne se produit.

Le 9 dans la matinée, je pars en tournée dans le sous-secteur du 1er Ch. Ard. : grâce au beau temps qu'il fait depuis quelques jours, les travaux avancent ferme : la fameuse digue de Salvacourt qui a coûté tant de peines aux hommes du Génie du Commandant Guillaume, est achevée ; après la Pentecôte, l'inondation sera complète de ce côté ; à Strainchamps, je rencontre le Commandant Bricart ; nous parcourons ensemble une partie de sa position en nous mettant d'accord sur divers points d'organisation ; je le quitte déjà tard dans la journée : je ne devais plus le revoir : attaqué le lendemain par des forces considérables, il tombait mortellement frappé au milieu de ses hommes en défendant héroïquement sa position à Bodange.

Retré à Neufchâteau où est installé mon P. C., on me met au courant de ce qui s'est passé pendant mon absence : « Rien de nouveau, tout est calme ; à partir de demain, les congés sont rétablis ! »

C'est sur cette nouvelle plutôt rassurante que je vais me coucher... Vers minuit trente, la sonnerie du téléphone me tire de mon sommeil : c'est le capitaine Dessart, de service de nuit à l'E.-M., qui m'appelle et me fait la communication suivante : « Mon Général, votre présence est absolument nécessaire ici ; il y a du nouveau et cette fois c'est sérieux : il y a l'alerte dans toute la zone. »

En hâte je m'équipe et cours au Q. G. où tous les officiers sont déjà présents ; le personnel s'affaire, on emballe les archives, on charge les autos, le Peloton de protection en arroi de guerre est sous les armes, la sonnerie du téléphone retentit sans cesse ; je prends connaissance des dernières communications faites au cours de la nuit et je lis :

0 h. 15 du groupement K : « Le C.R.A. (Centre de Renseignement Avancé) de Trois-Ponts nous fait savoir que les reconnaissances et les postes de gendarmerie à la frontière tant dans la zone du III C.A. que dans celle du groupement K, signalent des concentrations de troupes allemandes tout le long de la frontière belge-allemande. »

A peu près au même moment, du 1^{er} Ch. Ard. : « L'officier de garde aux destructions à Arlon est entré en communication par le Poste d'Alerte de Steinfort avec le Ministre de Belgique à Luxembourg qui demandait d'urgence et en priorité d'être mis en relation avec le Ministère des Affaires Etrangères à Bruxelles. Après s'être assuré de l'identité du correspondant en s'adressant au gendarme de service au Poste d'Alerte, l'officier communique la teneur de la communication faite à Bruxelles : « Il règne à Luxembourg une très grande effervescence dans les milieux nazis. Au cours d'une échouffourée en-

tre la police et les manifestants, il y a eu un grand nombre de blessés. Les communications téléphoniques sont surveillées. Doit-on évacuer par la malles du matin ? On croit fermement que ce sera pour cette nuit. »

Cette communication, malgré son laconisme, laisse sous-entendre qu'il se prépare de graves événements ; transmise au groupement K et recoupant le renseignement

de Trois-Ponts, elle provoque sans tarder l'alerte dans tout le groupement K suivie peu après par l'alerte générale lancée par le G. Q. G.

Dès ce moment, les événements vont se succéder avec une rapidité effrayante.

Laissons ici parler les acteurs principaux de la grande tragédie qui va ensanglanter le monde.

LA JOURNÉE DU 10 MAI AU 2^{ME} CHASSEURS ARDENNAIS

par le Lieutenant-Général FI. MERCKX
Commandant du Régiment

La mise en place des troupes, ordonnée à 0 h. 45 dans la nuit du 9 au 10 mai 1940, réalisa le dispositif ci-après : au nord, barrant la route venant d'Houffalize, le long de l'Ourthe : le peloton de 3 autos-blindées de la C¹ motocycliste, sous les ordres du sous-lieutenant De Flynnes.

Le III^e Bataillon (major Danloy) occupe le quartier nord dont le P. C. est à Bastogne ; avec ses 3 compagnies accolées : la 9^e compagnie (commandant Maton) sur un front de près de 2000 m, à cheval sur la route d'Houffalize-Libramont ; la 7^e compagnie (commandant Martin) sur un front de 2800 m, occupe les lisières est du bois de Fazine ; la 8^e compagnie (commandant Lardinois) sur un front de 2400 m, barrant les débouchés ouest de Recogne.

Le quartier nord est renforcé par 3 canons de 47 sur T.13.

Le II^e Bataillon (major Delvaux) occupe le quartier sud dont le P. C. est à Isle-la-Hesse, avec ses 3 compagnies accolées : la 5^e compagnie (commandant Henrotte) sur 1500 m de front barre les routes venant de la direction importante de Clervaux ; la 6^e compagnie (lieutenant Lurot) sur près de 2000 m de front est à cheval sur la route de Diekirch et agit jusqu'à la lisière nord du bois d'Hazy.

Le quartier sud est renforcé par 3 canons de 47 sur T. 13. L'effectif sur la position des compagnies ne dépasse pas 125 hommes.

Réserve : La compagnie motocycliste (commandant Delbrouck) s'est portée en réserve à Longchamps.

La position était constituée par une seule ligne de petits îlots occupés généralement par un groupe de combat (2 F.M.) renforcé par 1 mitrailleuse (4 Ml. lourdes par Cie) et parfois par un canon de 47.

La position était protégée par deux, parfois trois réseaux de défenses accessoires en fils de fer barbelés.

En outre devant tout le sous-secteur du régiment — à l'exception de la vallée du Mamopré — avait été organisé un obstacle anti-chars.

Celui-ci était généralement constitué par un fossé anti-char dont le profil avait été constamment élargi et

approfondi au cours des mois de préparation. Ses dimensions finalement prévues étaient de 6 m. de largeur et de 3 m. de profondeur. Toutefois faute de main-d'œuvre, ces dimensions n'avaient pu être réalisées qu'en de rares points du tracé et notamment par bonheur sur la partie du front faisant face (à l'Est de Bastogne) à la direction de Clervaux où devait se produire précisément le contact principal avec l'envahisseur aux environs de Bastogne.

Là où le terrain s'y prêtait, l'obstacle anti-chars fut constitué au moyen d'abatis, notamment à l'Ouest de Recogne où au moyen d'inondations comme ce fut le cas pour la partie du front située entre le Nord de Vaux et la route de Houffalize - Libramont, à hauteur de laquelle un barrage avait été établi sur le ruisseau de Vaux. En outre, en beaucoup d'endroits du front, l'obstacle anti-chars avait été renforcé par des champs de mines.

Enfin des abatis profonds avaient été effectués, même en arrière des îlots de résistance, à la lisière Est du bois de Fazine et entre Recogne et Bastogne à la lisière Est du bois de Grosse-Hez et de Limbour.

Ainsi les deux maigres bataillons en ligne, éparpillés sur des étendues immenses loin en avant de l'Armée, avaient été protégés le mieux possible en front contre les poussées brutales de l'ennemi. De plus, leurs lignes de repli avaient été soigneusement prévues : pour le III^e Bataillon par la route de Bertogne - La Roche, pour le II^e Bataillon par la route de Bastogne - Marche vers Durbuy.

Grâce aux destructions prévues en profondeur (voir croquis 2) et aux obstructions à exécuter par des détachements du génie de la Division et par les troupes elles-mêmes en repli, ces itinéraires, se trouvaient littéralement dans des compartiments de terrain étanches séparés les uns des autres, de telle sorte qu'il eût été difficile pour des détachements ennemis rapides ayant percé un point du front, de venir prendre à revers les bataillons en repli.

EXECUTION DES DESTRUCTIONS

L'ordre de mettre le feu aux destructions du système de protection de la position fut reçu de la Division le 10 mai à 3 h. 50, et communiqué immédiatement aux officiers de garde aux destructions : sous-lieutenant Thiry

pour le groupe de Houffalize et lieutenant Didier pour le groupe de Bastogne ; au IIIe Bataillon pour les destructions du groupe Ber, protégeant la position sur et au Sud de la route Houffalize - Libramont.

Dans cet historique succinct je ne puis songer à raconter par le menu l'exécution de ces missions de destructions si importantes et en même temps si délicates, les moments lourds de responsabilité vécus par ces jeunes officiers et par ces gradés chefs d'équipes aux destructions, qui allaient en quelques minutes bouleverser tout un ensemble de routes et d'ouvrages d'art intéressant une région entière.

La place me manque pour narrer les incidents divers et les initiatives magnifiques, et le courage et le cran qu'ils exigeaient de la part de ces chefs et de leur personnel pour effectuer ces sautages dangereux, nécessitant souvent de nouveaux amorçages, parfois au puits de mine même et sans que toujours les durées de sécurité après les ratés pussent être observées. Je demanderai plus tard à la direction du « Bulletin » d'insérer les compte rendus établis par les lieutenants Didier et Thiry eux-mêmes et qui montrent avec quel esprit splendide nos Chasseurs Ardennais exécutèrent leurs missions dès les premiers moments de la guerre.

Bornons-nous ici à dire que toutes les destructions de cette première série s'exécutèrent ponctuellement et qu'il en sera de même de toutes celles qui devront sauter par la suite à mesure que s'effectuera le repli ordonné à nos troupes.

Le résultat concret immédiat fut que sur l'ensemble de notre front l'ennemi ne disposerait plus pour son mouvement en avant d'aucune route intacte. Certaines de ces destructions avaient supprimé entièrement des routes importantes comme ce fut le cas dans la région de Houffalize où la plupart de ces voies de communication, à flanc de coteaux raides, avaient effectivement glissé au fond de la vallée de l'Ourthe. Devant Bastogne, la route de Clervaux n'était plus pratiquement utilisable au charroi et la destruction de Maranwez (sur la route de Diekirch) avait démolie celle-ci au point d'obliger l'ennemi progressant de cette direction, à faire de longs détours par des chemins difficiles.

Il en résulta aussi à notre grand bénéfice, que la prise de contact de l'ennemi avec notre position se ferait sans simultanéité et qu'il ne parviendrait jamais à atteindre en temps voulu certaines parties de notre position, notamment les environs de la route de Diekirch au S. E. de Bastogne.

COMBATS SUR LA POSITION FRONTIERE

Aux approches de l'aube, on entendit des passages importants d'avions au dessus de nos lignes. Bientôt le jour étant venu, on vit des escadrilles de 20, 30 avions — toutes allemandes — qui sillonnaient notre ciel. Pas un avion belge, pas un avion allié ne fut aperçu. Il en sera ainsi pendant les 18 jours de campagne.

Sur les routes venant de l'Est, de nombreux civils fuyant l'invasion semaient la nouvelle de l'invasion du Grand-Duché et de l'arrivée dès le 9 au soir, d'Allemands dans la région de Wiltz.

Vers 5 h. 30, un avion allemand survole Bastogne à basse altitude, lance des tracts en français et en wallon et

envoie quelques rafales de mitrailleuse au-dessus de la caserne.

C'est la guerre!

Je donne, — avec l'accord du commandant de la Division, — à 6 h. 03, ordre à la Compagnie Moto d'envoyer un peloton à la barrière Hinck (croisement des routes Bastogne-Marche et Houffalize-Libramont) pour agir éventuellement contre des parachutistes qui descendraient à l'Ouest de Bastogne. Peu après 7 heures il sera en place.

Vers 6 h. 30, un soldat venant du poste d'alerte de Longvilly (La Mine) annonce que le poste a été cerné par les Allemands et fait prisonnier. Dès 7 heures, un coup de téléphone de Bourey annonce une vingtaine d'Allemands dans le village.

A 6 h. 50, le commandant de la Division communique que les troupes françaises et britanniques peuvent entrer sur notre territoire.

A 7 h. 35, la Compagnie Moto, qui était jusque là à la disposition du commandant de la Division, est mise à ma disposition pour agir éventuellement contre les parachutistes. Je mets un peloton à la disposition du commandant du III^e Bataillon et je rassemble le restant de la compagnie à la Barrière Hinck.

Depuis 5 heures du matin, d'importants contingents de parachutistes étaient descendus en divers endroits sur les arrières de la division, notamment vers Rancimont et Léglise. Pour parer à leur action, le général Descamps, à 8 h. 10, me donne l'ordre de prélever 4 canons de 47 sur la position et de les diriger sur Neufchâteau d'abord, ensuite vers Offaig.

A 8 h. 30, ordre me parvient d'envoyer toute la Compagnie Moto/2 Ch. A. par la route Bastogne-Neufchâteau-Longvilly-Offaig pour soutenir les éléments du 1^{er} Ch. A. engagés vers Léglise. Nous verrons plus loin ce que ces détachements du 2^e Ch. A. auront fait dans le courant de la journée.

Mais constatons tout de suite combien précaire devient la défense éventuelle de notre position frontière, après l'amputation de 4 canons de 47 de la ligne même (2 par quartier de Bataillon) et de la Compagnie Moto tout entière qui constituait l'unique réserve du sous-secteur. Les commandants de Bataillon sont obligés en conséquence de se constituer une petite réserve d'un peloton pour faire éventuellement face à une situation critique soit en ligne, soit sur les arrières. Il en résulte un nouvel affaiblissement de l'occupation de la position, compensé d'ailleurs par la rentrée à leurs unités des équipes affectées primitivement aux postes de destruction et aux postes d'alerte en avant de la position.

Vers 11 heures, une équipe d'exécutants des obstructions par abatis sur la route Houffalize-Bertogne doit rentrer en vitesse dans la position, ayant été prise sous le feu d'éléments allemands avancés.

Dès ce moment, pendant la matinée, des troupes allemandes sont signalées en de nombreux points devant notre front.

C'est vers 11 heures que l'ennemi prend effectivement contact avec notre position. Ce contact s'établit en trois points principaux, à savoir : à l'est de Bastogne, à l'Ouest de Recogne, aux abords de la route d'Houffalize-Bertogne-Libramont.

Nous verrons successivement les combats qui s'engagent en ces différents points :

a) A L'EST DE BASTOGNE (5e Comp. du IIe Bataillon)

Dès 9 h. 30 dans le lointain à 1.500 m., des mouvements ennemis sont décelés. Les premiers éléments allemands apparaissent dans le voisinage de la route de Clervaux sur le front de la 5e compagnie.

Nos tireurs Mi. - F. M. - C. 47 sont à l'affût.

Sur la route de Clervaux même se présentent successivement quatre voitures blindées et une voiture automobile. Beau gibier pour le canon de 47 installé dans la

l'ennemi doit abandonner le terrain et se replier en débâcle.

Sur le chemin venant de Mont, à environ 150 m. au Sud de la carrière, on suit à vue trois camions allemands qui s'approchent de la position. Le canon de 47 gardant cette direction, exécute également un tir rapide de quelques obus bien ajustés, immobilisant hors service les véhicules allemands transportant des troupes.

Ces pertes sensibles subies en peu de temps, déconcertent l'ennemi et semblent ralentir son élan. Il prend néanmoins un contact plus étroit avec la position aux abords de la route de Clervaux et cherche à progresser. Mais en vain : ses tentatives échouent sous le feu nourri de nos armes et son action se caractérisera provisoirement devant la 5e Compagnie par des feux violents mais très peu précis.

Devant le front de la 6e Compagnie, plus au Sud, aucun contact sérieux ne se produit, la colonne ennemie s'avancant par la route de Diekirch ayant été arrêtée par la destruction de Maranwez et semblant avoir cherché route vers le Sud.

A 12 h. 45 le général Descamps, commandant la Division, me téléphone ce qui suit : « La situation du 1^{er} Ch. A. nécessite son repli sur le chemin de fer Libramont - Bastogne. Le 1^{er} Bataillon du 1^{er} Ch. A. se replie entre Sibret et Morhet. Si le 2^e Ch. A. devait quitter la lisière Est de Bastogne, il irait s'installer face à la lisière Ouest pour empêcher l'ennemi de sortir de Bastogne, en s'arçonnant au Nord au bois Limbour et au Sud au bois d'Hazy pour l'empêcher d'en déboucher. »

A ce moment, la situation générale est la suivante : Au IIIe Bataillon, l'ennemi a pris contact avec nos troupes aux abords de la route Houffalize - Bertogne sur le front de la 9e Cie et à l'Ouest de Recogne sur le front de la 8e Compagnie.

Sur le front de Bastogne, alors qu'à la 6e Cie au Sud n'étaient signalés que des tirs de notre C. 47 de la route de Diekirch, à la 5e par contre, dès 12 h. 05 les tirs au fusil et aux armes automatiques étaient intenses aux abords de la route de Clervaux et de Mont. — De Bastogne même on signalait à 11 h. 57 des tirs de Mi vers la localité, partant des environs de la route de Neffe.

A 12 h. 12 du Commandant de la 5e Cie : « On signale un certain nombre d'engins blindés sur la route de Clervaux. »

A 12 h. 32 du Commandant du IIe Bataillon : « Dans le sous quartier de la 5e Cie une attaque par engins motorisés semble se préparer. On signale une cinquantaine de chars. »

Enfin à 13 h. 18, la 4e Compagnie signale « un mouvement d'infiltration au N. du ruisseau de Darimont, qui déborde le flanc gauche de la Compagnie. Les éléments de la 4e Cie qui étaient tout à fait au Nord près du ruisseau étant tournés par les bois, se retirent vers le dépôt de munitions (de Bastogne) de façon à faire face à l'Est et au Nord. »

Ce mouvement ennemi m'est signalé d'autre part par le Commandant du IIIe Bataillon qui utilisera son peloton de réserve pour garder sa droite menacée et qui retire un peu vers l'arrière le peloton de droite de sa 8e Compagnie (de Recogne).

A considérer qu'un mouvement brutal de l'ennemi par le ruisseau de Darimont et Savy, couperait les défenseurs de Bastogne et compromettrait l'exécution des des-



(Croquis 1.)

carrière au Sud de la route (chef de pièce sergent Everard ; pointeur : Leclère A.). — Quelques obus de 47 envoyés avec une précision parfaite, mettent rapidement hors de combat toute cette petite colonne ennemie. Le C. 47 pris à son tour sous le feu ennemi, change d'emplacement. A peine s'est-il déplacé qu'un obus allemand traverse de part en part l'abri qu'il vient d'évacuer. Pendant ce temps, des fantassins allemands se sont glissés vers l'endroit d'où notre C. 47 avait tiré. Ils s'infiltrèrent dans les couverts qui couvrent la falaise à l'Est de la carrière. Mais nos mitrailleurs les surveillent et attendent le moment propice. L'ennemi se trouve à 25 m. de l'abri évacué par le C 47 à son insu. Il croit sans doute le tenir. A ce moment précis, notre Mi. ouvre le feu et

tructions qui sont préparées mais ne pourront être exécutées dans cette localité qu'après le repli de nos troupes au Nord du chemin de fer et notamment la très importante destruction du pont de la route de Marche au-dessus du chemin de fer.

En résumé : 1) menace d'attaque importante sur le front du IIe Bataillon; 2) infiltration dangereuse à la limite des deux quartiers de Bataillon; 3) absence complète de réserves.

Je donne l'ordre, à 13 h. 30, au Commandant du IIe Bataillon, de passer de l'Est à l'Ouest de Bastogne en continuant d'assurer la liaison à sa droite avec le 1 Ch. A.

Dès 13 h. 50, le major Delvaux, commandant le IIe Bataillon, m'annonçait que son mouvement de décrochage et de repli était en cours et signalait en même temps un mouvement d'infiltration exécuté par l'ennemi vers la route de Houffalize - Bastogne. Je lui recommande spécialement de ne pas se laisser prendre en flanc-gauche sur le front Savy-Luzery et dès que sa nouvelle position sera occupée de mettre tout en œuvre pour garder intact l'itinéraire de repli (route Bastogne - Marche) contre toute tentative ennemie venant de la direction Savy-Ranval.

Le décrochage du IIe Bataillon s'effectue dans de bonnes conditions. Les pertes sont minimes.

La grosse difficulté réside dans l'évacuation des abris permanents que nous avons occupés sur le front N. et E. de Bastogne. Pendant toute la durée du combat ces abris ont offert une protection efficace à un certain nombre de nos Mi et de nos F.M. Mais les Allemands ont reconnu ces emplacements dès le temps de paix ou les ont repérés pendant le combat : on conçoit que, lors du décrochage, ce seront des objectifs de choix pour l'ennemi qui, par ailleurs, n'a devant lui qu'une petite ligne fort tenue de combattants qui disparaissent aussitôt dans les couverts des abords et de l'intérieur de la localité. C'est ainsi que nous eûmes à déplorer la perte du brave caporal Gady blessé mortellement en quittant son abri, et de sa mitrailleuse qui dut y être abandonnée.

A 15 h. 15 je signale au Commandant de la Division que notre défense est passée de l'Est à l'Ouest de Bastogne.

L'ennemi s'étant laissé ôter le contact, de nos troupes, la localité put être traversée rapidement et sans combat. Elle n'eut à souffrir que du sautage des destructions sur et au Sud du chemin de fer.

Le IIe Bataillon venait d'échapper de justesse à une situation dangereuse. La 4e Cie s'installa à Savy et la 6e au Sud restait en contact avec le 1 Ch. A. Nous avions rétabli la continuité de la défense sur tout le front du sous-secteur avec cette particularité très avantageuse pour nous, que l'ennemi avant de reprendre le contact allait perdre un temps précieux devant le nouvel ensemble de destructions que nous venions de mettre entre lui et nous.

Le Lieutenant Didier, officier au groupe de destruction de Bastogne, avait dirigé et mené à bien l'exécution de cette dernière série de destructions dont certaines avaient nécessité des mises à feu répétées à la suite de ratés. Il reçut enfin délégation de faire sauter le dernier ouvrage : le pont de la route de Marche sur le chemin de fer après le passage des défenseurs de Bastogne. Un avion allemand ne cessa de tourner au-dessus de la ville, suivant nos mouvements de repli. Déjà des coups de feu se rapprochaient dans la localité. Enfin le sous-

lieutenant Marth avec deux C. 47 passa le pont annonçant qu'il n'y avait plus d'éléments amis derrière lui. Le Lieutenant Didier donne l'ordre de mise à feu au sergent Drosy chef de l'équipe. Bientôt une explosion formidable soulève les débris du pont à 50 mètres en l'air. — Et il faut croire que l'ennemi était pressé de suivre nos troupes : en effet, une voiture blindée allemande arrivait à hauteur du pont au moment de l'explosion, n'avait pu freiner à temps et allait s'abîmer au fond de la tranchée du chemin de fer.

Une patrouille envoyée en reconnaissance à Bastogne à 15 h., constata que l'ennemi avait commencé à faire combler par la population civile, les entonnoirs laissés par certaines destructions.

L'ennemi reprendra le contact dans l'après-midi notamment vers Savy où la 4e Compagnie arrête net son avance. Sur le front de la 5e Cie (route de Marche) un de nos 47 immobilisé à hauteur de Ranval — et qui devra être abandonné — empêchera néanmoins encore par son feu l'installation d'une pièce d'artillerie allemande à hauteur de la gendarmerie de Bastogne.

Le IIe Bataillon restera sur sa nouvelle position jusqu'à ce que l'ordre de repli lui sera donné au début de la soirée.

b) A L'ASSAUT DE RECOGNE (8e Cie du IIe Bataillon)

La 8e Compagnie (Cap-commandant Lardinoy) avec ses trois pelotons en ligne occupe à la lisière des bois une position en arc de cercle dont la concavité est tournée vers les débouchés O. du petit village de Recogne. Cette partie de la position était renforcée par trois canons de 47. La défense était masquée par les abatis et complètement dissimulée aux yeux de l'assaillant.

A 11 h. 05 apparaît au S. E. du château de Recogne une petite formation allemande en file indienne : deux side-cars et trois motos en tout une dizaine d'hommes. Des armes automatiques ouvrent le feu et les Allemands refluent en désordre derrière les couverts, d'où ils répondent à nos armes pendant que l'un d'eux reste obstinément en observation à 5-600m. de nos lignes, semblant reconnaître notre position.

C'est alors que le Lieutenant Fossoul demande et obtient de son Commandant de Compagnie, l'autorisation de tenter d'enlever l'observateur ennemi dont la présence l'énerve. Flanqué de deux volontaires, le caporal Spote et le soldat Roblain, l'officier s'avance par un chemin creux et arrive ainsi inaperçu jusqu'à quelques mètres de l'Allemand. Il engage avec celui-ci un combat corps à corps, la capture et notre petit groupe ramène un officier prisonnier dans nos lignes. Le détachement allemand qui n'a pas manqué d'ouvrir le feu quand il s'est aperçu de l'enlèvement de son chef est contre-battu par notre défense et restera sur le terrain à l'exception d'un homme qui était parvenu à sauter en moto et à disparaître vers l'arrière.

Une telle initiative montre bien le cran et l'esprit merveilleux de nos troupes : comment ! cette pauvre petite troupe squelettique, projetée à près de 100 km. en avant de l'armée, doit s'attendre à une ruée massive de troupes motorisées à la griffe desquelles il paraîtrait indiqué de ne pas s'exposer délibérément ! Et bien non ! Dès que se montre l'ennemi, un officier et deux volontaires passent sous les barbelés pour aller cueillir l'important.

Au demeurant la prise était bonne. Le prisonnier était le lieutenant Gorthus, officier des Panzer du régiment Gross Deutschland. Il avait été chargé de délimiter nos champs de mines à l'aide de drapelets jaunes et possédait une carte extrêmement détaillée avec l'indication de nos positions : toutefois il y figurait plusieurs champs de mines ne répondant pas à la réalité.

Les Allemands préparaient donc une attaque méthodique de la position. Celle-ci ne se produira que vers 14 heures.

L'ennemi a-t-il été dérouter par cette petite opération inattendue qui annihilait son petit détachement un demi kilomètre en avant de ce qu'il croyait à juste titre notre position ? En a-t-il inféré que le village de Recogne était occupé par nous ? Toujours est-il que son attaque de l'après-midi commencera à une distance considérable (11-1200 m.) et il se mit à progresser par bonds successifs. Ces mouvements n'échappèrent pas à nos troupes qui nous ouvrirent le feu qu'à bonne portée. Ce feu nourri de toutes nos armes fit refluer l'ennemi, non sans laisser du monde sur le terrain.

L'ennemi se met alors à progresser par infiltration, mettant à profit les couverts offerts par le village et le château avec ses dépendances et son parc. A certains endroits, il pousse devant lui des troupeaux de vaches pour délecter les mines. Les Allemands s'installent finalement jusque dans notre fossé anti-chars d'où ils sont débusqués à coups de grenades.

« Autant nos hommes, aussi calmes qu'au champ de tir, ajustaient-ils tous leurs coups, autant les Allemands tiraient-ils trop haut et à l'aveuglette ; résultat : une pluie continue de feuilles et de branchettes et pas un blessé. » (Rapport du Lt. Fossoul.)

Il est certain que la situation de l'ennemi était peu enviable au centre d'un arc de cercle occupé par des troupes invisibles utilisant à bon escient ses F.M., ses mitrailleuses et trois canons de 47. A certain moment, une Mi lourde s'était installée à la corne du parc du château. Elle fut volatilisée par le premier coup de réglage d'une batterie allemande de 4 pièces en position à la lisière de bois à environ 1100 m de notre ligne. Une concentration de nos armes réduisit cette batterie au silence après qu'elle eut pendant quelque temps envoyé des rafales de 4 obus sur notre position, heureusement sans pertes pour nous.

Pendant que se déroulaient ces événements, s'était produite à la limite des deux quartiers de bataillon (ruisseau de Darimont) l'infiltration ennemie dont nous avons déjà parlé. Le peloton de droite (lieutenant Delhaye) de la 8e Cie sera mis en bretelle face à la direction dangereuse et la droite du bataillon sera d'autre part renforcée

sur la partie de la route de fer

cée par le peloton de rés. du Bataillon (3e peloton de la 9e Cie, sous-lieut. Dutillieux).

Sur le front les tirs continuent et l'ennemi sera contenu jusqu'au moment où (vers 19 h.) le commandant Lardinoy reçoit l'ordre d'entamer le repli en direction de Bertogne et de l'Ourthe.

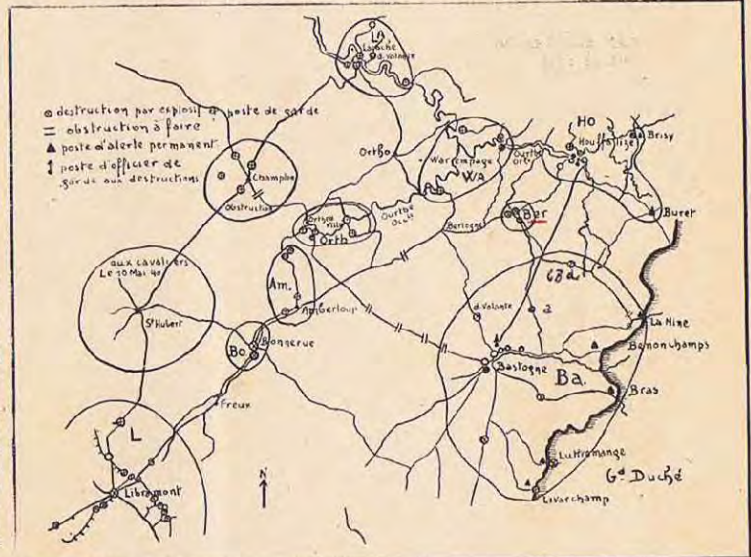
Les pertes de l'ennemi étaient sévères ainsi que l'a déclaré un témoin qui est passé par Recogne le lendemain. Et cela ne paraît nullement étonnant si l'on considère que les Allemands en progression ont subi pendant des heures les feux convergents de la défense.

Au surplus l'ennemi a considéré ce combat comme une affaire importante ! Pendant notre captivité en Allemagne, il nous a été donné de lire dans la presse allemande un récit dithyrambique de la « Prise de Recogne » ! (que nous n'avions jamais occupé !) à la suite de laquelle deux officiers avaient fait l'objet de promotions spéciales en récompense de ce haut fait d'armes ?

c) AUX ABORDS DE LA ROUTE + aut

HOUFFALIZE-BERTOGNE (9e Compagnie du IIIe Bat.)

Au moment de l'attaque de la position, la 9e compagnie (Cap-commandant Maton) ne dispose que de deux pelotons (son 3e p. sous-Lt. Dutillieux) a été retiré pour



(Croquis 2)

constituer réserve à la disposition du Commandant de Bataillon. Le peloton Nord (Sous-lieutenant Henrard) au Nord de la route de Houffalize (S. E. de Vellereux) a fourni une groupe de combat pour remplacer le peloton Dutillieux à l'extrémité sud du sous-quartier de la Compagnie. Le point d'appui centre (au Sud de la route) est occupé par le 2e peloton sous les ordres de l'adjudant Christophe. Ce peloton est incomplet, l'officier chef de

peloton assurant la garde aux destructions d'Amberloup avec une partie de ses hommes. Une section de Mi et 1 canon de 47 renforcent le point d'appui nord ; 1 section de Mi et 1 canon de 47 au point d'appui sud.

Dès 10 h. des civils fuyant devant l'envahisseur, signalent des Allemands à Steinbach, Buret, Tavigny, Hardigny. Des auto-cars bondés de troupes ont été vus à la frontière grand-ducale et une colonne cycliste pédale sur la route de Bourcy.

Avant 11 h., à 400 m. au Sud de la route de Houffalize, quelques silhouettes apparaissent, puis une colonne par un : des rafales de nos F. M. provoquent le reflux de ces éléments.

Vers 11 h., une colonne descendant en direction de Mabompré est signalée. Les mouvements de l'ennemi devant la position sont contrecarrés par les tirs de nos armes automatiques. Cette fois l'ennemi riposte.

Vers 12 h. 30 un fort groupe de cyclistes allemands essaie de s'approcher de l'obstruction de Mabompré : il est pris à partie par les défenseurs du point d'appui nord.

L'ennemi se renforce devant la position, à l'abri des couverts, creuse des épaulements et amorce des tranchées sur une ligne générale allant de l'obstruction de Mabompré — mamelon 425 — vers un boqueteau situé en face des points d'appui centre et sud de la Compagnie.

Vers la même heure, une petite colonne blindée française annoncée, s'arrête à hauteur du P. C. du Ct de la 9e Cie. Le commandant de la colonne (4 autos blindées et quelques side-cars) déclare vouloir marcher au plus vite sur Houffalize. Il était déjà passé au P. C. du régiment où je l'avais mis au courant de la situation, de nos dispositions prises et de tous les renseignements que nous possédions sur l'ennemi. En somme, constituant un petit parti de découverte éloigné, il avait reçu de ma part tous les renseignements qu'il pouvait recueillir et sur les troupes belges et sur les troupes ennemies. Je lui avais expliqué d'ailleurs l'impossibilité matérielle par suite des destructions et du tracé de notre position d'atteindre Houffalize. Le major Danloy commandant le quartier de Bertogne et le Commandant Maton lui répétèrent les mêmes renseignements — en vain — Le petit détachement français ne sortira évidemment pas de notre position. Mais enfin, privé de réserves, je l'avais accueilli avec joie car il pouvait fournir au IIIe Bataillon un appui précieux. Dans la réalité, il finira par aller « croiser » derrière la vallée encaissée du Mabompré où nous n'avions pas de troupes d'occupation, cette partie du front étant jugé infranchissable.

Sauf l'arrivée de quelques Stukas volant bas à la recherche d'objectifs intéressants, rien de particulier ne se produit. Tirs de part et d'autre devant la position.

Vers 16 h., l'ennemi renforcé essaie d'envelopper par le Nord le point d'appui du sous-lieutenant Henrard. Réaction violente de ce peloton. Le c. 47 réduit au silence une Mi adverse. De plus en plus nombreux, les Allemands s'infiltrèrent dans les bois et installent des Mi sur le mamelon 425 (600 m. au S. de Mabompré). Les feux s'intensifient sur toute la ligne.

Et voici comment le Commandant Maton expose la fin du combat jusqu'au moment où l'ordre de repli lui parvient dans la soirée.

« Il est 18 h. 27. Le repli doit s'exécuter dans 20 minutes. — A 18 h. 45, la manœuvre débute. Tout de suite le décrochage s'avère malaisé, l'ennemi qui a décelé les

mouvements de repli devient de plus en plus hargneux et agressif. Il concentre ses feux sur les pelotons Nord et Centre. Les avions surveillent les lieux, lançant des grenades.

« Grâce à un terrain assez propice, le peloton Henrard (Nord) parvient à se dérober sans dommage grave, protégé par les feux de c. 47 et en ripostant énergiquement. En rampant, en bondissant, les hommes atteignent les vélos dont plusieurs sont déchiquetés par la mitraille, et à toute vitesse le peloton grimpe la côte vers Bertogne. Le soldat Collet trainera sur une distance de 500 mètres sa pièce qu'il ne veut pas abandonner et parviendra à la ramener dans nos lignes, surmontant des difficultés inouïes.

« Le peloton Sud (1 gr. de combat) ainsi que la section de Mi adjointe sont pris à partie par quelques avions ennemis, pendant que des patrouilles qui se sont infiltrées sous bois tentent l'encercllement.

La camionnette Mi est rechargée sous les balles, et le personnel se replie sans perte à travers bois.

« Au peloton Christophe (centre) la situation est plus critique. L'ordre de repli a atteint tardivement le chef de peloton qui s'est déplacé dans un îlot de résistance. D'autre part, le terrain découvert est terriblement battu par les feux adverses, obligeant à la reptation.

« L'ennemi a suivi les traces du peloton Henrard : il occupe bientôt le café Minguet (sur la route de Houffalize, là où aboutit la petite route venant de Vaux) avec des mitrailleuses prenant d'enfilade la route vers Compogne-Bertogne. Nos lance-grenades D. B. T. arrosent les abords du café Minguet, la fusillade fait rage.

« Protégé par des feux puissants, l'ennemi progresse par bonds, traverse le ruisseau de Vaux dont l'inondation a fortement diminué du fait que le sautage du pont sur la route de Houffalize a démolit le barrage qui provoquait cette inondation. Heureusement que l'inondation était doublée par un fossé antichars qui va constituer un nouvel obstacle à la progression de l'ennemi. L'ennemi finit par occuper ce fossé anti-chars.

« Les Chasseurs essaient d'atteindre leurs vélos déposés à une centaine de mètres en arrière. Impossible d'y parvenir. La plupart des vélos sont d'ailleurs déchiquetés ou inutilisables.

« Vers 19 h., dit le commandant Maton, j'avais demandé le concours des blindés français pour faciliter le décrochage de la compagnie. Le commandant de la colonne engagea deux autos-blindées vers l'obstruction du café Minguet « pour nous faire plaisir ». L'intervention se résuma en une course aller et retour soulignée de quelques rafales. Ce fut tout. A toute allure la colonne s'engraissa vers Bertogne et disparut... »

« La lutte continuait avec rage entre le peloton Christophe pris à la gorge et l'ennemi qui poussait des pointes à droite et à gauche.

« Deux armes automatiques ennemies prenant position vers l'embranchement du chemin de Vellereux, interdisent tout mouvement par la route de Bertogne et battent les arrières du point d'appui centre, pendant que des groupes adverses progressent dans les fossés de la route.

« Impossible de bouger. Les hommes doivent rester plaqués au sol. Le repli à travers champs s'avère impossible, le terrain complètement nu, n'offrant ni abri, ni couvert.

« L'étreinte se resserre de plus en plus à gauche et à

droite. Pour se protéger contre le tir ennemi, les hommes du peloton parviennent à se glisser dans une petite cuvette du terrain.

« Enfin l'ennemi franchit la route de Vaux. C'est l'assaut. Le peloton est submergé sous l'avalanche des gris. Il est environ 20 h. 50.

« L'adjudant Christophe et 19 sous-officiers, caporaux et soldats sont prisonniers. Trois hommes parviendront à s'échapper. Des casques touchés, des capots troués de balles, mais un seul blessé dans le groupe. Toutes les munitions sont à peu près épuisées. Les lance-grenades D. B. T. sont hors d'usage. Le chauffeur Lemarchand du c. 47 blessé d'une balle perforante continuera à conduire son T. 13 pendant plusieurs kilomètres jusqu'à ce que ses forces le trahissent. Le chasseur Loesch s'esquivant en rampant rejoindra la Compagnie à Tohogne après une marche de nuit de 22 km. à travers bois. Deux autres soldats réussissent le même exploit, mais seront malheureusement dépassés par l'ennemi et capturés le lendemain.

« Pendant l'attaque, le chauffeur Debertry et le convoyeur Majeres attendent près de leur camionnette, le rechargement du matériel à proximité du peloton Christophe, ils suivent anxieusement la menace d'enveloppement. L'état se resserre. C'est le moment critique. Que faire ? Debertry saute au volant, démarre en vitesse, fonce à travers la nappe de balles et remonte en trombe la côte de Bertogne. Ce camion bien que criblé de projectiles, sera d'un grand appoint pour transporter les cyclistes démantés... »

D'après le récit de nos chasseurs prisonniers ils furent accueillis « en soldats » par l'ennemi. L'officier allemand leur dit : « Vous êtes des braves soldats, je vous félicite d'avoir tenu si longtemps. Vous avez ici 600 hommes déployés devant vous... Je vous croyais plus nombreux ». Sur le mamelon 425, ils purent dénombrer d'ailleurs 8 mitrailleuses en position.

D'après le témoignage du curé de Vellereux : « Les Allemands décontenancés par la défense ne reprendront leur progression que le 11 mai à 9 heures. »

A l'extrémité nord du Quartier de Bataillon de Bertogne, le sous-lieutenant de Flynnes qui avec ses autos-blindés défendait la route venant de Houffalize par la vallée de l'Ourthe s'est vu menacé vers 15 h. 30 par un groupe important de cavaliers ennemis. Il les tient en respect sous son feu. Plus tard quand il devra se replier — par ordre —, cet officier fait exécuter les destructions préparées sur son itinéraire. La destruction du pont de Rencivez sur l'Ourthe ayant d'abord raté par suite d'un mauvais fonctionnement du dispositif de mise à feu, il n'hésitera pas à se porter sur l'ouvrage pour procéder à un nouvel amorçage, malgré le feu violent ouvert par l'ennemi pour l'en empêcher.

COMBATS SUR NOS ARRIERES.

Nous avons vu que dès le grand matin, d'importants contingents de parachutistes étaient descendus en divers endroits sur nos arrières, notamment vers Rancimont et Léglise.

Dès 8 h. 10 je reçois ordre du Commandant de Division de prélever 2 canons de 47 dans chaque quartier de bataillon et d'en constituer un détachement à diriger sur

Offaiga. Le Capt.-Commandant Schreer, commandant la 11e Compagnie assurera personnellement la constitution du peloton.

A 8 h. 30 je reçois l'ordre de diriger toute la 10e compagnie Moto 2. Ch. A. vers Offaiga pour soutenir les éléments du 1. Ch. A. engagés vers Léglise. La Compagnie doit suivre la route Bastogne - Neufchâteau - Longlier Offaiga.

Vers 11 heures, la 10e Cie Moto (capt-commandant Delbrouck) part par l'itinéraire prescrit. Déjà à Morhet, des civils annoncent au commandant de l'unité qu'il y a des parachutistes allemands dans les environs. Le fait que les Allemands infestent la région, est confirmé par une communication téléphonique reçue à 11 h. 15 de l'E. M. du Groupement K disant : « Entre Bercheux et la bifurcation de la route de Morhet et route de Bastogne - Neufchâteau, quatre camions allemands bâchés et quatre ou cinq avions allemands sont signalés dans le voisinage. Il y a 10 hommes environ dans chaque camion. »

Le 1er Peloton de la Compagnie Moto est poussé en avant-garde de la colonne qui traverse le bois de Cohet et le dépasse d'un kilomètre environ, lorsqu'une première résistance ouvre le feu par armes automatiques.

La résistance est repérée immédiatement et prise sous le feu de nos motocyclistes. A ce moment, le lieutenant Berger avec ses quatre chars se trouve derrière la Compagnie Moto. Le commandant Delbrouck demande l'intervention d'une section de nos T. 13. Un petit char s'avance pour prendre une bonne position de tir et tombe sous le feu d'une nouvelle résistance qui bat la route d'enfilade. L'ennemi utilise des balles perforantes : la coupole du T. 13 est transpercée et l'aide-tireur, le soldat Lafalaise grièvement blessé doit être évacué. Il en sera de même du soldat Denis de la 10e Cie également blessé violemment. Le char revient en arrière lorsqu'il s'enflamme sous l'action d'une balle perforante qui pénètre dans le réservoir à essence. L'équipage a de justesse le temps de quitter le véhicule qui flambe et est perdu.

La 10e Compagnie se trouve dans l'obligation de regagner le bois pour monter la manœuvre simultanée des deux résistances ennemies.

Le commandant Delbrouck vient d'appeler auprès de lui ses chefs de peloton. A ce moment ils sont survolés par un gros avion de bombardement. Immédiatement les F. M. sont installés sur trépied. Les tireurs — à l'épaule — envoient leurs rafales vers l'avion et nos motocyclistes ont la joie de le voir vaciller, perdre sa ligne de vol et s'abattre derrière les résistances ennemies. Il est environ 15 heures ; à ce moment le commandant de la 10e Cie reçoit du Commandant de Division un nouvel ordre de mission. La 10e Cie/2 Ch. A. doit occuper définitivement la gare de Morhet et se mettre aux ordres du major Temmerman du 1. Ch. A.

Quant au peloton de chars du lieutenant Berger, il a reçu ordre de se rendre à la barrière Hinck pour garder ce carrefour important.

Dans la soirée, au moment du repli général de la Division, la 10e Cie Moto remplira une mission d'arrière-garde au bénéfice du bataillon du 1. Ch. A., auquel elle est adjointe ; elle aura au préalable assuré le sautage des destructions du carrefour de Bonnerue. A l'issue du repli, la 10e Compagnie rentre au régiment, derrière l'Ourthe à Tohogne.

REPLI DES IIe et IIIe BATAILLON.

Dès la fin de la matinée tout le charroi non indispensable au front a été envoyé à l'Ouest de l'Ourthe. La colonne suivant la route de Bastogne - Marche et mitraillée à quatre reprises par des avions ennemis opérant « en piqué ». Chaque fois la colonne est arrêtée et le personnel se met à couvert. Ces attaques laissent des traces de balles dans les camions et leur chargement, mais il n'y a pas de pertes en hommes.

Vers 18 h. 15, l'ordre de repli est transmis par mes soins aux deux Commandants de quartier. Après quoi le P. C. du sous-secteur qui s'était trouvé jusque-là à Sprimont (hameau d'Amberloup à 500 m. S. de la barrière Hinck) est porté à la barrière de Champlon (18 h. 30). Il est transféré à Bande à 21 h. et à 0 h. 35 le 11 mai il commence à fonctionner à Tohogne.

Le repli du IIIe Bataillon s'effectue comme prescrit, par la route de Bertogne - La Roche - Durbuy. Dès son passage à La Roche, sa marche sera protégée par le Bataillon motocycliste des Chasseurs Ardennais.

Le repli du IIe Bataillon s'effectue à partir de 18 h. 25 par la route de Bastogne - Marche - Baillonville - Somme-Leuze. La 5e Cie couvre sa marche. A la barrière Hinck, le lieutenant Berger de la 11e Compagnie avec les trois chars qui lui restent, garde le carrefour ; les gendarmes de Bastogne ont pris place dans son dispositif. Avant d'arriver à Ortheuville, le bataillon croise un groupe motorisé français. Celui-ci fera demi-tour à hauteur de la barrière Hinck, les routes vers Bastogne, vers Houffalize et vers Libramont étant déjà couvertes par ces obstructions que notre génie exécutait systématiquement derrière et sur les flancs de nos troupes en repli. A mesure que le repli les dépasse, les groupes de destructions de Bonnerue et d'Amberloup sautent, de même que le pont sur l'Ourthe à Ortheuville. Deux groupes motorisés français ne pourront franchir ce dernier point en direction de Bastogne et rebroussement chemin vers Marche. A la barrière de Champlon, le commandant du Groupement K a fait garder le carrefour par le capt.-commandant Delattre du 2e régim. de Chass. à cheval avec ses autos-blondés et ses T. 13. Ce détachement ne quittera le carrefour que lorsque le major Delvaux commandant le II 2 Ch. A. lui donnera l'ordre de se replier. Dès que la colonne a dégagé la région, on exécute la destruction du groupe de Champlon.

A 19 h., le commandant de la Division donne l'ordre de faire continuer le repli « sans désespérer ». Les bataillons roulent sans lumière dans la nuit noire. C'est une marche pénible après les fatigues et les émotions de la journée. Les éléments de la 11e compagnie qui étaient affectés aux bataillons sur la position, suivent ceux-ci au cours du repli. Indépendamment du char brûlé au sud-ouest de Morhet, la compagnie perd un char immobilisé à l'ouest de Bastogne et au cours de la marche de nuit un troisième char à hauteur de Somme-Leuze. D'autre part, le camion à essence tombe dans un fossé profond ce qui rendra désormais difficile le ravitaillement des chars en combustible.

Le IIe et le IIIe Bataillons ainsi que les 13 chars restants de la 11e Compagnie atteindront leur nouvelle position entre 3 et 4 heures du matin le 11 mai.

Cette journée du 10 mai au cours de laquelle nos unités avaient été pour la première fois au contact de l'ennemi, avait été une journée de succès pour nos armes. C'était le couronnement des longs efforts qu'on avait exigés de nos chasseurs pour préparer au mieux la position sur laquelle ils recevraient l'ennemi et du rude entraînement auquel ils avaient été soumis aux points de vue physique et moral pour les préparer à affronter un envahisseur puissant dont les moyens d'action les dominaient sur terre et par air.

Nos troupes avaient su utiliser au mieux leurs armes, et par une stricte discipline de combat et une utilisation minutieuse des ressources du terrain en couverts et en masqués, elles avaient réduit dans la plus large mesure les effets de l'armement adverse : nos pertes étaient minimes. La confiance réciproque entre les chefs et leurs troupes s'en trouvait confirmée.

Après les premiers combats et la pénible marche de nuit, nos Chasseurs arrivèrent sur leur nouvelle position, fatigués et les nerfs tendus, mais leur moral était magnifique et ils regardaient l'avenir avec l'assurance que laisse une première épreuve surmontée dans de bonnes conditions.

(à suivre).

Le Lieut. général de rés. F. MERCKX.
Commandant en 1940 le 2e Régiment de Chass. Ard.

EXAMEN DE CONSCIENCE

Admirer les efforts fournis par d'autres pour avoir une Fraternelle vivante et dynamique, c'est bien !

Critiquer tout ce qui s'y fait... c'est bien aussi... à condition de mettre la main à la pâte pour redresser ce qui a été mal fait, faire mieux ou... construire du neuf !

C'est rarement le cas n'est-ce pas ?

Le Belge est né « rouspéteur » ; c'est le défaut de ses qualités me direz-vous... soit !

À tous les Ch. A., admirateurs comme critiques, je demande :

Qu'avez-vous fait pour votre Fraternelle ?

Avez-vous aidé ?

Avez-vous recruté de nouveaux membres ?

Qu'attendez-vous pour le faire ?

Ch. A. ! Votre passé glorieux vous oblige à faire de temps à autre un petit examen de conscience.

La vie de la Fraternelle

Pour un recrutement intensif

A l'occasion de l'anniversaire des combats de mai 1940, notre vénéré Président a adressé la lettre circulaire dont le texte suit aux dirigeants des sections de la Fraternelle. Comme son appel ne pourra réussir qu'avec le concours de tous les Chasseurs Ardennais, nous croyons indispensable de reproduire le message du Lieutenant-Général Descamps dans le bulletin.

Le voici :

A l'occasion du 8e Anniversaire des Combats de 1940 au cours desquels les Chasseurs Ardennais se couvrent de gloire de la frontière à la Lys, je fais un pressant appel à tous en vue du recrutement, du ralliement de tous les nôtres.

La Fraternelle compte environ trois mille membres seulement, alors qu'en 1940 près de 30.000 hommes portaient le Bêret Vert. Il est vrai que plusieurs milliers de nos frères d'armes ont quitté le pays ; pour s'en rendre compte il suffit de savoir qu'il y a une section de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais au Congo, que d'autres sont en formation en Suisse et en France.

UN APPEL DU PRESIDENT

Néanmoins, il est certain qu'un trop grand nombre de nos camarades n'ont pas encore rallié la Fraternelle, soit par ignorance, soit par désintéressement.

Il faut les y amener et je demande à toutes les sections de mener « CAMPAGNE » dans ce but. Tous nos Chasseurs Ardennais doivent être groupés autour du drapeau de leur Fraternelle. Tous nos membres doivent se faire recruteurs, avoir en poche en permanence des formulaires pour faire « membres » les camarades qu'ils vont rencontrer ; comme le Chasseur Ardennais de 40 ils doivent être à l'affût, mais ici, du nouveau membre à enrôler.

Je sais qu'il y a des dévouements admirables à la cause des Ch. A., parmi nos dirigeants comme parmi nos membres ; j'en connais qui consacrent tous leurs loisirs à la Fraternelle pour aider, stimuler, construire et au besoin... « résister et mordre ».

« Je m'incline devant ces apôtres de la « Hure » en les donnant en exemple. Quoi qu'il en soit il faut aller de l'avant. « Qui n'avance pas recule ! » dit le vieux dicton : « Reculer est indigne des Chasseurs Ardennais ».

Donc, tous à l'assaut pour le recrutement intensif.

Je demande aux Présidents et Dirigeants des Sections de mettre tout en œuvre pour donner un maximum de vitalité à leur section.

Je n'impose rien, je demande, je suggère à chaque section : de créer un service social ACTIF permettant de venir en aide aux membres victimes d'un mauvais sort : maladie, accidents

etc... Les ressources pour alimenter ce service peuvent provenir de dons, de bénéfices de fêtes ou de concours, de membres de soutien à recruter parmi les patriotes de la région.

Instaurer au siège de la section une permanence, par exemple le dimanche à l'heure de l'apéritif. Les Chasseurs Ardennais peuvent ainsi se retrouver, les liens d'amitié se rétablissent, on se serre les coudes ; ceux qui ont besoin de renseignements ou d'aide sont certains de trouver à cette permanence l'un ou l'autre des nôtres, un membre du Comité qui peuvent utilement le renseigner.

Le Chasseur Ardennais dans l'embarras, dans le besoin doit surtout faire l'objet de toute notre attention ; il est membre d'office ; la section lui trouvera un parrain qui règlera sa cotisation discrètement.

Les veuves des Chasseurs Ardennais tombés à l'ennemi sont également membres d'office : elles ne doivent pas payer de cotisation. Il faut les aider au mieux des circonstances surtout s'il y a des enfants. Ces derniers doivent être adoptés par la section : il faut remplacer le Papa qui a donné sa vie à la Patrie.

La section doit revêtir le caractère d'une grande famille où chacun prend part aux joies comme aux difficultés et aux peines de l'un de ses membres ; le Président en est le « Bon Papa » qui s'intéresse à tous, les suit dans leur activité et les aide sous

toutes les formes.

Pour créer plus d'union au sein d'une section, je suggère, à ceux qui en ont les moyens, de publier de temps à autre, voire même périodiquement, une circulaire exposant l'activité de la section et diffusant des renseignements intéressant les membres sans oublier la chronique locale.

Il faut participer aux festivités locales à caractère patriotique, la section bien groupée pour faire honneur au bêret vert que l'on PORTERA. Il faut porter ce bêret vert dans ces circonstances : c'est un symbole. Il a d'ailleurs, comme il le mérite le succès de la foule, succède envié par d'autres ; voyez comme certains groupements essaient de nous imiter. Il en est de même de notre magnifique insigne que tout Chasseur Ardennais digne de ce nom, doit être fier de montrer en tout temps.

Il est à souhaiter que chaque section donne à ses membres une ou deux fêtes par période d'hiver et organise des excursions en période d'été notamment des pèlerinages sur les champs de bataille de 1940. Chaque année un service funèbre en l'honneur de nos morts devrait avoir lieu au siège de la section avec tout l'apparat désirable.

Je demande encore à chaque section de mettre tout en œuvre pour avoir son drapeau et d'inaugurer ce dernier par des cérémonies grandioses.

Il faut pousser à la formation de sous-sections dans les régions éloignées et aussi à l'établissement de nouvelles sections signaler les possibilités au Comité Central.

Enfin les sections entre elles, doivent entretenir les rapports

les plus cordiaux, procéder à l'échange de circulaires, se communiquer les renseignements intéressant les membres, s'entraider au maximum. Elles pourraient très bien procéder à échanges, par exemple entre la ville et la campagne : ainsi à la période de vacances, des congés payés, les sections rurales pourraient peut-être trouver des pensions « raisonnables » pour les Chasseurs Ardennais habitant la ville ; ce serait la fraternité bien comprise. Dans ce domaine, il y a toujours à faire, à innover.

Je sais que la section de Brabant cherche à créer dans la capitale « La Maison du Chasseur Ardennois » où tous les Chasseurs du Brabant comme ceux du restant du pays, se trouveraient « chez eux ». Il y a certainement beaucoup à faire, beaucoup de difficultés à vaincre pour réaliser un tel projet ; mais il faut être optimiste et tous ceux qui peuvent aider à la réalisation doivent y apporter leur « pierre ».

Pourquoi ne pas envisager aussi, de créer quelque part en Ardenne « Le Home du Chasseur Ardennois » où nos bérêts verts, surtout les petites bourses, pourraient trouver bon air, bonne table, le calme et le repos.

L'idée mérite d'être lancée ; ne serait-ce pas le plus beau mouvement ?

Si l'on veut bien me comprendre et entendre mon appel, si chacun veut en « mettre un coup », on peut être rassuré sur l'avenir de la fraternelle et le plus grand bien de ses membres.

L'esprit de corps, l'allant et le dynamisme des Chasseurs Ardennais ne sont pas morts : ils courent !

Mais il faut que tous, les dirigeants des comités de la Fraternelle comme des sections prennent à cœur de réveiller... ces beaux sentiments et alors, fin 48, nous serons 10.000 à la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.

Je compte sur vous tous pour arriver à ce résultat.

Le Lieutenant-Général DESCAMPS,
Président.

Au Comité Central

Le Comité Central s'est réuni le 25 avril à Namur.

Etaient présents : Le lieutenant-général Descamps, le lieutenant-colonel Philippart, les majors Krack, Dumay, Genchet, le capitaine en 1er Conter, les capitaines Hubert, Caprasse, Simon, Van Egro, Lieutenant, MM. Quoirin, Bodson et l'adjudant de 1re classe Hoffmann.

Excusés : MM. Lepage et Schrobiltgen.

Absents : MM. Heynen et Kuborn.

Le major Krack fit d'abord rapport sur l'Assemblée Générale de l'U.F.A.C.

Il fut ensuite procédé à la constitution du bureau de la Fraternelle et du bureau « Service Social ».

Bureau :

Président : Le lieutenant-général DESCAMPS a été réélu, par acclamations, dans les fonctions présidentielles par l'assemblée générale du 29-2-48.

Vice-présidents : Major KRACK ; capitaine LEPAGE.

Secrétaire-général : Le lieutenant-colonel PHILIPPART, malgré les instances du Président et des autres membres du Comité, ne veut plus assurer les fonctions de secrétaire-général. Il continuera, dit-il, à collaborer aux travaux du Comité, mais en qualité de membre du Comité.

Secrétaire-adjoint : L'adjudant HOFFMANN exercera les fonctions de secrétaire-général.

Trésorier-général : Le capitaine en premier d'administration CONTER.

Bureau Service Social Ch. A. :

Président : Capitaine LEPAGE.

Membres : Capitaine en 1er CONTER ; capitaine HUBERT, capitaine SIMON.

Après discussion sur la question entr'aide, il fut procédé à un échange de vues à propos du bulletin.

Une demande a été adressée aux administrations communales d'Arlon, Bastogne et Vielsalm pour qu'elles envoient un drapeau au Bataillon Ch. A. en A. O.

La création d'une section de la Fraternelle au Congo fut approuvée.

Il fut encore procédé à l'examen de diverses questions d'ordre administratif.

La Section coloniale

Sous la vigoureuse impulsion de notre camarade Lucien Molitor, la Section Coloniale de notre Fraternelle s'organise.

Nous avons reçu le texte de la circulaire qui vient d'être envoyée à tous les camarades identifiés.

Parmi la liste de membres déjà reçue, nous avons trouvé, avec joie, le nom de M. L. PETILLON, vice-gouverneur général du Congo, qui est un ancien Ch. A., ce dont les anciens bérêts verts sont très fiers.

Nous souhaitons le plus entier succès à notre plus lointaine section.

Section du Brabant

LE 2me PELERINAGE SUR LA LYS

Renouvelant son beau geste de l'année dernière, la Section du Brabant organisera le dimanche 5 septembre prochain son deuxième Pèlerinage sur les champs de bataille de la Lys.

Des instructions complémentaires seront envoyées aux membres. Entretemps, des précisions peuvent être obtenues au Secrétariat de la Section, 43, avenue de l'Architecture à Dilbeek.

SERVICE RELIGIEUX. — Conformément à une tradition créée dès 1941, un Service religieux annuel a été célébré le dimanche 30 mai, en l'église des RR. PP. Dominicains, avenue de la Renaissance.

APPEL DE L'O.N.A.C. — Cette œuvre que tant de nos amis connaissent pour avoir déjà bénéficié de ses interventions et dont nous connaissons tous le rôle important, recherche constamment la collaboration de personnes dévouées qui accepteraient de remplir la mission de délégué, principalement pour effectuer des enquêtes préalables à ses interventions. Ces personnes doivent être de préférence des anciens combattants ou des prisonniers politiques. Toutefois, d'autres dévouements seront également bien accueillis, par exemple les dames qui ont une situation sociale et sont assez dévouées pour remplir avec efficacité ce rôle.

S'adresser à notre président, le major Krack.

FRATERNITE. — Le Bataillon de Chasseurs Ardennais qui se trouve en Allemagne occupée, vient de nous faire part de son intention d'adopter deux orphelins de guerre, enfants de Chasseurs Ardennais.

N'est-ce pas réconfortant de constater que les Chasseurs Ardennais de 1948 ont conservé intact, l'esprit qui animait ceux de 1940 ? Pour ceux de 1948 aussi, les mots « Fraternité » - « Entr'aide » ont gardé leur pleine signification.

Que ceux qui ont eu l'initiative de ce geste, veuillent trouver ici l'expression de notre plus vive gratitude.

PERMANENCE. — Nous vous rappelons qu'elle se tient chaque dimanche de 11 h. à 12 h. 30 au Café « Elberg-Bourse ».

MAISONS RECOMMANDEES. — La Firme Aute-Gaerden, 206, rue des Coteaux, déménage les Chasseurs Ardennais aux plus bas prix ; il suffit d'exhiber la carte membre de la Section Brabant.

— Baptême de l'air : une ristourne de 20 % est accordée aux Chasseurs Ardennais sur présentation de leur carte de la Section. S'adresser au Bérêt Vert M. Perneel, avenue G. Rodenbach, 37, à Schaerbeek.

— Le même M. Perneel accorde une réduction de 10 % à tous les Chasseurs Ardennais pour toutes les assurances contractées par son intermédiaire.

VEUVES DE GUERRE. — Nous prions nos membres de bien vouloir nous communiquer l'adresse des veuves de nos camarades morts au Champ d'Honneur, si possible fournir des renseignements concernant la famille : nombre d'enfants, état de fortune, etc.

ENTRAÏDE. — La Fraternelle n'est pas une société comme il en existe tant d'autres. Elle est le reflet de notre Fraternité sur les champs de bataille.

Vos dirigeants n'occupent pas un poste honorifique, sachez-le bien, mais ils acceptent leurs fonctions comme un apostolat.

Faites appel à eux si vous êtes dans le besoin, si vous avez besoin d'aide ; ils mettront tout en œuvre pour vous satisfaire et lorsqu'ils auront réussi ils seront plus heureux que vous.

BOITE AUX LETTRES. — Il est porté à la connaissance de nos membres qu'une boîte aux lettres vient d'être placée à la Permanence ; ils peuvent y déposer toute correspondance destinée au Comité.

Cette boîte sera levée trois fois par semaine. PROCHAINE FÊTE D'HIVER. — Des pourparlers sont engagés déjà pour notre prochaine fête d'hiver qui sera donnée à la Taverne « Le Bruxelles » dans les premières semaines de 1949.

Que chacun nous aide dès à présent à assurer le succès de cette fête en récoltant quelques lots pour la tombola.

Notre Comité des fêtes ne peut pas tout faire, et combien la récolte de lots sera abondante si chacun de vous veut y songer déjà.

AVIS IMPORTANT. — Les cartes de membre de l'U.F.A.C. seront incessamment envoyées à tous les membres en ordre de cotisation. Nous vous rappelons à ce sujet, que les membres de l'U.F.A.C. sont autorisés à s'affilier à l'Union Economique. Nos membres recevront, sur présentation de leur carte, à l'Union Economique, un formulaire qu'ils rempliront et présenteront ensuite aux guichets des bureaux de l'U.F.A.C. 40-45, rue de la Régence, 65 (2e étage). La signature du Président National et le cachet de l'U.F.A.C. seront appliqués sur le formulaire ; le numéro de la carte de membre y sera indiqué.

Section de Neufchâteau

Décès de Camarades

La section de Neufchâteau nous fait part du décès de deux camarades :

le sous-officier de réserve Hector PAULUS, de Neufchâteau, grand invalide de la guerre 40-45, décédé accidentellement en France le 25 mai 1948 et

le soldat Jules HENROTTE, (1 Ch. A.), de Warmifontaine, ancien P. G., décédé le 30 mai.

Nous présentons aux familles éprouvées nos bien cordiales condoléances.

Section régionale de Libramont

Notre président, le lieutenant-général Descamps, vient de lancer, à travers le pays tout entier, un vibrant appel au regroupement général de TOUS les Chasseurs Ardennais. La « Mob » est décrétée, mais cette fois, pour la poursuite de buts pacifiques.

LIBRAMONT et sa section régionale, voudra et SAURA répondre comme il convient à cette pressante invitation. N'est-ce pas à l'orée de la forêt qui borde ses masurettes de schiste et de chaume qu'est née la Fraternelle en ce 9 septembre 1945 ?...

Libramont, point culminant du rail qui unit les camarades de la frontière à ceux de l'intérieur, voudra se trouver à la pointe du recrutement.

A ce jour, la Section régionale a relevé les noms de 239 Ch. A. Ces camarades se répartissent comme suit :

BRAS-SÉVISICOURT (délégué : Emile Defêche)	13 Ch. Ard.
FREUX (délégué : Remy Gilet)	27 Ch. Ard.
LIBRAMONT (délégué : N...)	48 Ch. Ard.
NEUVILLERS (délégué : Théo Ledent)	23 Ch. Ard.
RECOGNE (délégué : Albert Nicolay)	19 Ch. Ard.
St-MARIE (commune) (dél. : René Poirrier)	47 Ch. Ard.
St-PIERRE (commune) (dél. : Alb. Guillaume)	27 Ch. Ard.
OCHAMPS (délégué : Louis Lelogne)	27 Ch. Ard.
ISOLES ayant manifesté leur désir de rester attachés à la Régionale de Libramont	8 Ch. Ard.

A présent, que chacun se fasse inscrire. C'est le premier devoir du Chasseur. Que chacun recrute un ami et nous communiquent son adresse. Les pronostics sont ouverts ! Quel est le Chasseur, digne de ce beau nom, qui remportera le prix du meilleur tireur. Des statistiques seront publiées.

On s'inscrit et on inscrit les « copains » en versant la somme de 25 fr. au C.C.P. 39.92.13 du correspondant régional ou en remettant la somme à son délégué local.

Tous doivent lire le Bulletin de la Fraternelle. Tous doivent le faire lire autour d'eux. Qui sera le premier à nous procurer des abonnements d'amis des Chasseurs Ardennais (25 fr. pour 4-5 numéros).

O saint Hubert, patron des grandes chasses,
... ..
Emplis nos cœurs de jeunesse et d'audace
Dens la forêt, fais-nous chasseurs hardis.

Cap de rés. Maurice NOEL,
correspondant/Régionale de Libramont,
38, route de Recogne - C.C.P. 399213.

L'oubli vient vite

Sous le titre « Lettre à ma Tante », nous avons lu, le 21 mai, dans « L'AVENIR DU LUXEMBOURG » l'article ci-contre qui exprime si bien la tristesse des familles de nos grands héros.

Il nous appartient de réagir contre le brutal et honteux oubli.

On a déjà oublié, ma Tante, qu'il y a aujourd'hui huit ans que tombaient dans un combat meurtrier, bon nombre de Chasseurs Ardennais.

C'était à Mespelare le 19 mai 1940. C'était à Mespelare, au bord de la Dendre.

On a déjà oublié et depuis longtemps le sacrifice d'une poignée d'hommes qui lutèrent jusqu'à la limite de leurs forces pour protéger la retraite de leurs frères d'armes, candidats moins certains à la mort.

J'ai rappelé en d'autres occasions comment ils sont tombés « ceux qui moururent avec beaucoup de courage » (ainsi parlait un de leurs officiers) pour retarder l'asservissement de leur Patrie.

Je l'ai rappelé et je le rappellerai encore. Tant qu'il y aura des veuves et des mères qui, à cette date, étreindront leur mouchoir ou leur chapelet je veux que ma pauvre voix trouble le silence de cette mer d'oubli qui se referme sur les squelettes des héros, plus lourde que la terre où on les a couchés.

Où, ma Tante, l'oubli est quelque chose de monstrueux. C'est une bête dont la tête ricanante émerge partout, même quand les hommes veulent honorer les morts.

Et la bête naît vite. Parfois même aussi vite que tombent les héros.

Qu'on ne m'accuse pas d'être méchant ! Qu'on ne m'accuse pas, car je n'accuse personne. J'observe et j'en souffre. C'est tout.

J'ai vu célébrer un service anniversaire à la mémoire d'un de ces morts, mort, comme on dit dans les livres, pour sa Patrie. Il y avait quatre hommes et aucune autorité. C'était un an après.

J'ai vu traduire devant les tribunaux un homme, pour avoir passé dans la propriété d'autrui. Un homme qui avait donné son fils pour que ce champ reste ce qu'il était. En justice. Deux ans après.

J'ai vu le Ministère de la Défense Nationale envoyer les décorations de l'Ordre de Léopold et la Croix de Guerre dans une enveloppe timbrée. Dans une enveloppe avec peut-être la mention : « Echantillon sans valeur ».

J'ai vu un ancien officier et une dame en uniforme venant enquêter au sujet des ressources de vieux parents, ascendants d'un soldat mort au front. Ils auraient pu témoigner leur sympathie (ce n'était tout de même pas une enquête judiciaire), en serrant la main de ceux dont les tristes souvenirs venaient d'être ravivés. On a gardé ses distances et ce n'était pas plus beau ainsi.

J'ai vu un fonctionnaire refuser la pension de veillesse (1.200 frs par mois) aux parents d'un fils mort au front, parce que cette perte douloureuse leur en rapportait... 750.

J'ai vu ces mêmes parents refuser la médaille commémorative, parce que, pour l'avoir, ils devaient la payer.

J'ai vu... J'ai vu tant et tant de choses. Des choses

Mémorial Louis REYNTENS

A l'initiative de ses anciens frères d'armes, il a été décidé de perpétuer le souvenir de

Monsieur l'Abbé Louis REYNTENS

Ancien Professeur au Collège Sainte-Gertrude de Nivelles; Directeur de l'Ecole Professionnelle Auguste Lannoye, de Wavre; Commandant, en 1940, la 1re Cie du Bataillon Motocycliste des Chasseurs Ardennais du VIIe C.A.; Commandant à l'A.S., Zone IV, le Refuge Otarie, du Secteur Huy-Waremme; Commandant en second, durant la Campagne d'Allemagne, du 22e Bataillon de Fusiliers.

décédé tragiquement à Orbaix, le 21 juillet 1947.

Une croix sera dressée à l'emplacement où il est tombé.

Les souscriptions de tous ceux qui désirent contribuer à l'érection de ce monument peuvent être versées au C.C.P. n° 620062, du Baron Jean du FONTBARE de FUMAL, à Fumal.

Si le montant de la souscription excède ce qui est nécessaire, le surplus sera consacré à l'aménagement, à l'Ecole Professionnelle Auguste Lannoye, à Wavre, d'une chapelle dont la réalisation figurerait parmi les plus chers projets de M. l'abbé Reyntens.

L'inauguration du mémorial, auquel tous les souscripteurs seront conviés aura lieu vraisemblablement le 21 juillet.

COMITE DE PATRONAGE

S.E. Monseigneur le Cardinal VAN ROEY, Archevêque de Malines;

Le Lieutenant Général PIRE, Commandant de l'A.S.

PRESIDENTS DES COMITES ORGANISATEURS

Le Lieutenant-Colonel Léon KREMER, Ancien Commandant du Bataillon Moto-cycliste des Chasseurs Ardennais du VIIe C.A.;

M. René RENSON, Ancien Commandant en second du Refuge Otarie, du Secteur Huy-Waremme de l'A.S.;

M. l'abbé Jean COLLART, Directeur de l'Ecole Professionnelle Auguste Lannoye de Wavre;

M. l'abbé Ed. VANROS, Directeur du Collège Ste-Gertrude, de Nivelles;

Major Comte A. de LOOZ-CORSWAREM, Ancien Commandant du 22e Bataillon de Fusiliers.

SECRETAIRES TRESORIERES

Baron Jean du FONTBARE de FUMAL;

Baron Paul de FAVEREAU de JENERET.

Volontaires de Guerre au 22e Bataillon de Fusiliers.

qui n'étaient que le masque grimaçant de l'oubli.

Ce sont ces choses et cet anniversaire du 19 mai qui me font vous écrire sans haine, je vous le jure, mais avec au cœur, un sentiment d'indéfinissable tristesse.

Croyez, ma Tante, en mes sentiments affectueux.

MARC.

N. D. L. R. — Si, comme l'écrit notre excellent collaborateur, la pension de vieillesse a été refusée à des parents de militaires tombés au front, il s'agit certainement d'une erreur. En effet, la loi sur les pensions de réparation dispose que les allocations d'ascendants ne comptent pas pour l'attribution des pensions de vieillesse.

LE RETOUR

Composé en Allemagne
en 1943

Un de nos camarade du Centre nous envoie la pièce suivante :

Le fils :

TOUT SEUL, je ne puis le délaissier ainsi
Quand je pense que là-bas, bien loin en Allemagne,
Mon père souffre et pleure, prisonnier lui aussi ;
Il vit seul, loin de tous comme en un sombre baigne.

L'adolescent :

Va donc, mais pense combien ils en riront ;
Délaissier pour ce vieux, tes petits compagnons.

Le fils :

Oserai-je jamais, à moi seul, l'aborder ?
Oserai-je jamais interrompre son rêve ?

Le prisonnier :

Tes paroles en mon cœur ont doucement résonné.
N'aie crainte, mon enfant, d'interrompre mon rêve ;
Car, comme de nobles lys, tes beaux yeux si profonds
Ont du reflet céleste, la vision droite et pure.
Ton âme m'a préféré aux joyeux compagnons.
A leurs jeux tu préférés mes paroles obscures.

Le fils :

Je voudrais que pour moi, dans un récit ardent,
Vous contiez tout au long votre dur esclavage.
Je m'en irais alors, le cœur triste mais content,
De connaître votre vie, en cette Prusse sauvage.

Le prisonnier :

A mon pays, vois-tu, j'ai voué mon amour,
Et pour sa liberté, par l'ennemi compromise,
Je lui offris ma vie, et mes nuits, et mes jours,
Je lui voulais gagner une victoire promise ;
Hélas, elle perdit dans le sombre chaos,
La liberté chérie de nos jours de clémence.
Blessée, elle clamait sa douleur aux échos ;
Au sang de ses enfants, à ses cris de démenée,
Le lâche, il répondait par la voix du canon.
Et ma patrie alors, amoindrie et pantelante,
Voyant de ses alliés, le sinistre abandon,
Subit le sort affreux, la conquête humiliante.
Et c'est alors, vois-tu, que commença pour moi,
La vie de paria, le plus dur des calvaires.
Ils nous tinrent longtemps, ils nous tinrent des mois.
Et là-bas, en Allemagne, sur la terre étrangère,
A mon esprit fébrile, les affres de la faim,
Suscitaient à mes yeux des choses délicieuses,
Les souvenirs rieurs, égarés et lointains,
Martelaient en mon âme leur empreinte douloureuse.
Et toujours à la peine, s'ajoutait la souffrance
Bienfaites ou cruelles, les aiguilles en tournant.
En pensées apportaient : exil ou délivrance.
Dans ma ville natale, me voici de retour,
Comme un pauvre égaré, en son pèlerinage,
De son enceinte, combien de fois n'en fis-je le tour.
Mais comme un étranger qui manque de courage,
Je m'échouais ici et m'asseyais pleurant ;
Mon cœur était étreint, mon âme ensoleillée.

Un adolescent :

Regarde donc là-bas, ce pauvre prisonnier
Il revient au pays, après une longue absence ;
En voyant sa patrie, son cœur va se gonfler
D'une flamme ardente, marquée par la souffrance.

Le fils :

Si tu savais, André, comme je serais heureux,
Que de nous lui parviennent les premières paroles

Un adolescent :

Laisse donc, mon ami, revenons à nos jeux
Il recevrait de nous une bien triste obole.

Je chantais mon retour, en un sanglot ardent,
En mon pays natal, ma patrie bien aimée.

Le fils :

Mon père, lui aussi, en exil là-bas
Laisse en son foyer une place bien vide.
Dans mon petit lit blanc, je sanglote tout bas ;
Le chagrin et mes pleurs rendent ma mère livide.
Et elle se désole, regardant le grand lit,
Et, seule, toujours seule, elle pleure en cachette.
A table, en regardant où il s'était assis,
Elle essuie, furtive, une larme muette.

L'épouse :

Jeannot. Viens-tu ?

Le prisonnier :

Cette voix, ô ciel, ma maison ; serais-je fous ?
N'y aurait-il donc plus entre nous de barrières ?
Mon cœur, vas-tu te rompre et te briser ?

Le fils :

Un prisonnier, Maman, me racontait ses peines.
Viens donc ; car sur un banc, il est là, délaissé ;
Et malgré sa souffrance, crois-moi, il est sans haine.

Le prisonnier :

Ma femme.

Le fils :

Serait-ce petit père ?

L'épouse :

Mon aimé,
Ah que ce jour est beau, qu'il est doux à mon âme,
De te serrer, enfin, toi, mon plus tendre amant.

Le prisonnier :

Bénie soit ma souffrance, et mon exil infame.
En mon cœur aujourd'hui, en ce pieux moment,
Le bonheur déverse une paix envoiante.
O ma femme, ô mon fils, combien vous me payez
Ces heures que là-bas, je vivais dans l'attente.
Merci, mon Dieu, tous mes vœux sont comblés.

Léonard MICHEL,

Sergent au 3e Rgt de Chasseurs Ardennais.

Prisonnier de guerre, au Stalag I A

AUSTIN "A. 40,"



VITESSE

SOUPLESSE

ECONOMIE

UNE VOITURE D'UNE CONCEPTION NOUVELLE.
L'exportation d'après-guerre de la AUSTIN Motor Cy dépasse
à ce jour 100.000 véhicules. Les U. S. A. y figurent pour plus
de huit mille unités.

Sachez discerner, faites comme eux.

Livraison rapide en VOITURE et CAMIONNETTE 500 k. A40

AGENTS : SOUS-AGENTS :

Garage BOSSELER
87, avenue Tesch, 87
ARLON Tél. : 101.

Jos. BODARD, à LIBIN. Tél. 44
Louis BODARD, à WIDEUMONI
Tél. Libramont : 818

Et. Paul RENAULD
M'NUCHENET Tél. 32
(Bouillon)

Omer BOSENDORF, à
LEGLISE Tél. Lavaux : 18
Marcel FERY, à VIRTON
MOUZON - FHIRY,
NEUFCHAIEAU Tél. 15

Nos listes d'officiers

Parmi nos listes d'officiers, nous avons oublié le nom
du commandant ROEGIERS, de la 6^e Compagnie du
6^e Ch. A., actuellement domicilié 14, rue du Trône, à Ixelles.

Le mot de la fin...

VOICI DONC UN BULLETIN COPIEUX QUE LA
REDACTION VOUS OFFRE COMME CADEAU DE
VACANCES.

Recul des limites d'âge

Sous ce titre, le bulletin d'information n° 2 de l'U.N.O.
I.G. publie un article fort intéressant émanant du gé-
néral Cornil.

Tous les anciens connaissent cet officier éminent qui
a vécu la plus grande partie de sa carrière au M. D. N. ;
c'est une autorité en la matière.

Il nous apprend des choses fort intéressantes et si nous
en parlons ici, c'est qu'en raison de leur importance, elles
intéressent le pays tout entier et particulièrement l'armée
d'aujourd'hui.

En Belgique, un simple arrêté royal peut modifier les
âges limites à l'Armée; l'avenir des militaires de carrière
semble donc dépendre exclusivement du Pouvoir exécutif,
tandis que dans la plupart des autres pays, c'est le
législateur qui fixe par une loi les âges limites et il y a
donc ici une garantie de sécurité.

Les âges limites ont été abaissés deux fois en vingt-cinq
ans à l'Armée belge.

... On pourrait continuer!

Il y a là une lacune à combler.

Le militaire de carrière — comme tout autre fonction-
naire — doit avoir l'assurance de pouvoir faire toute une
carrière à l'armée quand il s'y engage.

Cette assurance, ce droit devrait lui être reconnu par
une loi.

Le général Cornil donne une solution heureuse au pro-
blème dans l'état actuel des choses : Les jeunes à l'armée
combattante, les plus âgés à l'instruction, dans les services

et passage à la gendarmerie pour terminer la carrière
entre 55 et 60 ans.

Nous ajouterons : Pourquoi ne pas aussi prévoir des
emplois dans d'autres départements ministériels et orga-
nismes parastataux où la carrière pourrait continuer avec
les mêmes avantages qu'à l'armée.

Actuellement, dans beaucoup de cas, on pensionne à
l'âge mûr, au moment où l'homme est susceptible de faire
bénéficier l'armée des connaissances et de l'expérience
acquises.

Que deviennent ces pensionnés ?

Ils courent les bureaux de placement pour obtenir un
petit emploi pour gagner un complément à leur maigre
pension afin de pouvoir vivre décemment. Naturellement,
leur situation de « pensionnés » est exploitée.

N'est-ce pas pénible? Cela après avoir passé 20, 25 ou
30 ans au service de l'Armée et parfois y avoir occupé
une belle situation!

On conviendra qu'il faut porter remède à cette situa-
tion si l'on ne veut compromettre le recrutement des élites
dont l'armée a tant besoin.

Le cadre d'une armée doit pouvoir « se donner » entiè-
rement à sa troupe; pour cela il doit être à l'abri des
besoins matériels et ne pas avoir de soucis pour l'avenir.

Si l'on ne veut pas adopter la solution préconisée plus
haut, il faut payer les militaires de carrière en conséquence
et leur assurer à l'âge limite une pension leur permettant
de vivre et non de « vivoter ».

YVES.

Monsieur, grand ami des Chasseurs
Ardennais, se recommande pour tous
travaux de dactylographie. Travaille
pour la province et l'étranger.
TRADUCTION : Français-Flamand;
Flamand-Français;
Ecrire à V. ROBERT, 23, R. Was-
hington. BRUXELLES qui transmet-
tra à l'intéressé.

Camarades Chasseurs Ardennais,

Confiez votre publicité
à votre bulletin

Procurez de la publicité
à votre bulletin

Demandez nos tarifs

*Camarades Chasseurs Ardennais, aidez-
nous en favorisant de vos achats les fir-
mes qui font leur publicité dans le bulletin.*

Pour vos fleurs

une seule adresse !!

La Roseraie

Luxembourgeoise

13, RUE WASHINGTON 13
Téléph. 48.16.71 Ixelles-Bruxelles
On porte à domicile

Pour la publicité, s'adresser à :

VICTOR ROBERT,
Rue Washington, 23,
Ixelles - Bruxelles.

CHASSEURS ARDENNAIS. VOU-
LEZ-VOUS ETRE BIEN SERVI, une
seule adresse :

AU VAL D'OR

Primeurs - Fruits - Légumes
Alimentation Générale
7, RUE WASHINGTON. — IXELLES
Livraison à domicile.
Tél. 48.99.81 — 47.33.40

Pour toutes vos assurances
aux meilleures conditions
Consultez l'ex-Béret Vert

N.-A. PERNEEL

Assureur - Conseil
37, Avenue G. Rodenbach
BRUXELLES. 3 Tél. 16.47.31

Chasseurs ardennais, vous êtes en ville,
allez déguster à

L'ELBERG Bourse - BRUXELLES

votre permanence, les bonnes bières et ses
spécialités de buffet froid.

Le meilleur accueil vous est réservé : vous vous y sentirez
chez vous.

Tous les jours de 12 à 14 h., on y sert pour

50 francs un dîner complet

Téléphone 12.61.36 ou 11.33.07

Où passer vos vacances en Ardennes ?

A Rochehaut-sur-Semois Hôtel Moderne

Prix modérés - - Confort

Cadre merveilleux !

Point de vue unique sur la vallée !

Même direction qu'à l'ELBERG - Bourse - BRUXELLES

PROCHAIN NUMERO
FIN SEPTEMBRE

Pour tous leurs livres, les Chasseurs
Ardennais s'adressent à la
Librairie « NOIR & BLANC »

(CHOIX IMMENSE)

Place des Chasseurs Ardennais, 2,
BRUXELLES 4 - Téléphone 34.32.80

EDITEUR RESPONSABLE : Comité Central de la Fraternelle
des Chasseurs Ardennais, Arlon. — Imprimerie « Presse
Luxembourgeoise », S. C., 42, rue des Déportés — Arlon.

LE MARCHAND - TAILLEUR
J. DE ROOVER
(ANCIEN DU RHIN)
10, place St-Jean, 10
BRUXELLES. — Téléph. : 11.54.58
Le beau vêtement pour homme
confectionné sur mesure
Travaux à façon
Le record du vêtement chic...
à un prix record
Conditions spéciales
pour les Chasseurs Ardennais

Belgian Electric Company
SOCIETE ANONYME
260, Avenue Louise
BRUXELLES
48.23.86 — 47.24.11

Matériel électrique, industriel,
— moteurs — transformateurs
— etc. — Installations haute
tension.

PHILATELISTES Chas. Ardennais
Passez vos manco-listes de
BELGIQUE - CONGO - FRANCE, etc
à

Albert BRUCK

33, rue de la Montagne
BRUXELES

Exécution rapide et soignée. — 10 %
réduction aux anciens sur présenta-
tion de leur carte.

Palais du Lévrier

Le vaste Cynodrome du Centre
3, rue de l'Evêque
BRUXELLES

Courses tous les jours à partir de
18 h. 30.
MUTUEL. BOOKMAKERS

CHASSEURS ARDENNAIS!
Etes-vous en difficulté d'ar-
gent ? « LE GARANT » vous
aidera.
Conditions spéciales si vous vous re-
commandez de « Le Chasseur Arden-
nais. »

„ LE GARANT “
— PRETS — HYPOTHEQUES —
— ASSURANCES —
19, Hôtel des Monnaies. — T.: 38.12.32

Madame Monsieur,
Attention, les derniers livres

L'Ame des Chasseurs Ardennais

sont vendus à 50 frs.
Cette œuvre est à la fois un ro-
man et un journal, une histoire vé-
cue et racontée par l'auteur lui-mê-
me.

Il y parle de la guerre, de l'Alle-
magne, l'amour aussi y a sa place.

Ce roman de 225 pages est impré-
mé sur papier de tout premier choix
et doit avoir sa place partout, dans
toutes les bibliothèques.

Les derniers livres seront dédiés
par l'auteur. Versez donc aujourd'hui
même la somme de 5 frs au C.C.P.
de V. ROBERT n° 770.353. 23, R.
Washington Ixelles à Bruxelles, et ce
beau volume vous parviendra dans
les 15 jours de votre versement.

POUR L'ACHAT D'UN POSTE DE
RADIO, TOUTES MARQUES, une
seule adresse, chez le grand ami des
Chasseurs Ardennais :

L. RUBBENS-DUBOIS

94, Rue du Noyer, Schaerbeek.
TEL. : 34.17.51.

Près de la place des Chasseurs Ard.
Bonne réduction aux camarades

Emile PAULUS & FILS

TRAVAUX PUBLICS
Spécialité de routes, pavages
25, Rue du Prévost Ixelles-
Bruxelles. Tél. 44.05.54